

LE PREMIER MINISTRE DE LA RASD

« **Aucun règlement de la question sahraouie sans le peuple sahraoui** »

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 6 - samedi 7 mars 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6691 - 22^e année

SAÏD SAYOUD EN ITALIE



Renforcement du partenariat algéro-italien

P 3

ÉDUCATION NATIONALE

Coup d'envoi demain des compositions du 2^e trimestre

P 3

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

La guerre entre dans sa 2^e semaine

P 6

SIFFLÉ AU VÉLODROME APRÈS L'ÉLIMINATION DE L'O. MARSEILLE

Une première titularisation compliquée pour Abdelli

P 12

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H00

Vers une grosse arrivée

P 21

RÉALISATION DES MÉGAPROJETS DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE, LA LIGNE MINIÈRE-EST ET LA MINE D'OUED AMIZOUR

Le Président montre la voie



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des mégaprojets de la ligne minière Est, de la mine de phosphate et ses unités et du projet d'extraction de zinc à Oued Amizour, avant le lancement de leur exploitation effective fin mars courant.

LIRE EN PAGE 3

Ph : DR

CRASH D'UN AVION DE TRANSPORT MILITAIRE À BOUFARIK

Deux membres de l'équipage décédés et quatre blessés

P 2

L'ÉDITO

Au 8ème jour de la guerre israélo-américaine menée contre l'Iran, beaucoup de calculs se sont avérés faux. Ce qui devait être une guerre « éclair » à l'instar de la « guerre des douze jours » de juin 2025, prend, cette fois, la forme d'une guerre qui s'installe dans la durée. Les experts évoquent l'utilisation massive des missiles et drones iraniens qui ont éprouvé les systèmes d'interception américano-sionistes. Ceci d'une part, d'autre part et toujours selon ces mêmes spécialistes, « les missiles et drones iraniens passeront tous les barrages qu'on mettra ». Autre conséquence de ces attaques massives : les stocks d'armement américano-israélien sont en baisse. Au point où, comble de l'ironie, l'Ukraine se propose en fournisseur. La propagande militaire bat son plein. Israël annonce « passer à la phase suivante » sans en préciser la forme. « Nous avons d'autres surprises en réserve, que je n'ai pas l'intention de dévoiler » a ajouté le porte-parole de l'armée israélienne. Une façon de masquer l'échec de l'attaque elle-même. Pour être plus précis, il faut relever que l'Iran riposte sur plu-

L'Iran ne veut plus s'arrêter

sieurs fronts. Toutes les bases militaires US installées au Moyen-Orient sont la cible des missiles et drones iraniens. Tel Aviv, la capitale d'Israël est complètement paralysée par les incessantes sirènes d'alarmes. Depuis le 28 février dernier, premier jour de la guerre, lancée par surprise contre l'Iran, l'intensité des ripostes de Téhéran n'a pas faibli. L'Europe avance en rangs dispersés. L'Espagne « refuse d'être complice... d'une guerre dangereuse et injustifiée ». Elle interdit aux USA l'utilisation de leurs bases militaires installées sur son territoire. La France est approvisionnée par le président libanais pour protéger la population contre les bombardements sionistes. L'Allemagne soutient l'agression. Comme toujours, l'Europe est déchirée.

Ce qui confirme qu'une défense commune relève du vœu pieu. Plus grave encore, depuis mercredi dernier l'Iran a fermé le détroit d'Ormuz par où transitent « 25% du pétrole et 20% du gaz mondial » selon certaines estimations. Trump a tenté de rassurer les armateurs en leur promettant une possibilité d'une « escorte navale dès que possible ». Ce que certaines sources contredisent en affirmant que « cela ferait des forces américaines une cible beaucoup plus proche pour l'Iran et beaucoup plus facile à atteindre avec leurs missiles à courte portée ». Sur un autre registre, les prix du pétrole et du gaz s'envolent. Le conflit qui opposait Israël et l'Iran, s'est très vite étendu à tous les pays du Moyen-Orient avec l'implication des États-Unis. Cette guerre gagne également l'Europe avec l'Espagne qui dénonce l'agression et le Liban qui demande de l'aide à la France. Sans la Russie et la Chine ce n'est pas la guerre mondiale pour l'instant. Netanyahu et Trump avaient cru pouvoir mener une guerre éclair. Ils ont eu tout faux. L'Iran « ne demande ni cessez-le-feu ni négociations » a déclaré le ministre des affaires étrangères iranien. La guerre s'éternise, s'étend et se complique !

Zouhir Mebarki

CRASH D'UN AVION DE TRANSPORT MILITAIRE À BOUFARIK

Deux membres de l'équipage décédés et quatre autres blessés

Un avion de transport militaire s'est écrasé, jeudi après-midi, après son décollage de la Base aérienne de Boufarik, avec à son bord six membres d'équipage, dont deux sont décédés en martyrs, alors que les quatre autres ont été blessés et transférés en urgence vers l'Hôpital central de l'Armée, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Lors d'un vol planifié, un avion de transport militaire de type BE 1900 s'est écrasé, l'après-midi du 5 mars 2026, après son décollage de la Base aérienne de Boufarik en 1ère Région militaire, avec à son bord six (06) membres



d'équipage.

L'accident a malheureusement causé le décès en martyr de deux cadres et la blessure du reste des membres de l'équipage, lesquels ont été transférés en urgence vers l'Hôpital central de l'Armée", précise la même source.

"En cette douloureuse épreuve, Monsieur le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire présente, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condo-

léances et fait part de sa profonde compassion aux familles des chouchou, priant Allah Le Tout-Puissant de leur prêter force et courage, et d'accorder Sa Grande Miséricorde aux défunts et un prompt rétablissement aux blessés", ajoute le communiqué.

Le général d'Armée a également «ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie pour élucider les causes et les circonstances de cet accident. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons».

L. Zeggane

Nasri et Boughali présentent leurs condoléances aux familles des deux cadres martyrs

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, ont présenté leurs sincères condoléances aux familles des deux cadres décédés en martyrs à la suite du crash d'un petit avion de transport militaire, survenu à la base aérienne de Boufarik, relevant de la 1ère Région militaire. Dans un message publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, M. Nasri a écrit « c'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que nous avons appris la nouvelle du crash d'un avion relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), ayant entraîné la mort de deux cadres, martyrs du devoir national. Qu'Allah accorde Sa sainte miséricorde aux deux défunts, les accueille en Son vaste paradis et accorde à leurs proches patience et réconfort, de même que nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés ». De son côté, M. Boughali a également adressé ses condoléances aux familles des deux défunts. Dans un message diffusé sur ses comptes officiels, il a écrit : « Mes sincères condoléances aux familles des deux martyrs tombés suite au crash d'un avion de transport militaire survenu à la base de Boufarik. Nous implorons Allah de les entourer de Sa sainte miséricorde, de les accueillir dans Son vaste paradis, et d'accorder un prompt rétablissement aux blessés. En cette douloureuse épreuve, nos pensées vont à leurs familles ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons».

L. Z.

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances aux familles des deux victimes décédées dans l'écrasement d'un petit avion militaire survenu à Boufarik, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. «À la suite du tragique incident provoqué par la chute d'un petit avion de transport militaire dans la première Région militaire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, commandant en chef des forces armées et ministre de la Défense nationale, présente ses condoléances sincères et sa sympathie aux familles des deux cadres tombés en martyrs, implorant Dieu le Très-Haut de les couvrir de Son pardon et de Sa vaste miséricorde en ces jours bénis, et d'inspirer à leurs proches patience et réconfort, tout en priant pour le prompt rétablissement des survivants. «À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons», a écrit la présidence. Les citoyens n'ont également pas manqué d'interagir sur les réseaux

sociaux à la suite de cette tragique nouvelle, exprimant leur profonde tristesse et leur solidarité envers les familles des victimes. De son côté, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les causes et les circonstances de cet accident.

Il a, également, adressé ses condoléances, en son nom et au nom des personnels de l'armée nationale, aux familles des deux martyrs du devoir. Par ailleurs, le général s'est rendu hier, à l'hôpital central de l'armée à Ain Naâdja afin de s'enquérir de l'état de santé des quatre blessés de l'accident. Lors de sa visite, le général d'armée a pris connaissance de l'état de santé des blessés et du niveau de prise en charge médicale qui leur est assuré. Il a également apporté son soutien moral aux blessés et à leurs familles, leur souhaitant un prompt rétablissement.

L. Z.

COMMENT SORTIR DU TERRITOIRE DU SULTANAT D'OMAN ET REJOINDRE SON LIEU DE RÉSIDENCE

L'ambassade d'Algérie explique la démarche

L'ambassade d'Algérie à Mascate a annoncé à l'intention des membres de la communauté nationale résidents ou les citoyens se trouvant dans le Sultanat d'Oman que, dans le cadre des démarches de facilitation de leur retour à leurs lieux de résidence en dehors du Sultanat, des mesures ont été prises. Selon un communiqué de l'ambassade algérienne, ces dispositions visent à faciliter le déplacement via le poste-frontière terrestre reliant le Sultanat d'Oman et le Royaume d'Arabie saoudite (poste-frontalier Rub al-Khali). Les services de l'ambassade ont affirmé qu'ils travaillent en coordination continue avec l'ambassade d'Algérie à Ryadh pour faciliter les procédures de passage pour ceux qui le souhaitent, en accompagnant les demandes d'obtention de permis de transit terrestre.

L'ambassade a également confirmé que la priorité dans ces procédures sera donnée aux citoyens visiteurs bloqués (titulaires d'un visa touristique), puis aux autres membres de la communauté souhaitant partir par voie terrestre. Les citoyens souhaitant bénéficier de ces dispositions sont priés d'envoyer leurs demandes par e-mail à l'adresse dédiée aux services consulaires, en mentionnant impérativement leur numéro de téléphone portable pour la communication, et en joignant les documents suivants : une copie claire et numérisée du passeport algérien valide, pour les visiteurs une copie du visa d'entrée au Sultanat, et pour les résidents, une copie de la carte de résident. Ceci via l'adresse e-mail mct.consulaire@gmail.com. L'ambassade d'Algérie à Mascate a précisé que ses services contacteront les personnes concernées dès que les arrangements nécessaires avec les autorités compétentes seront finalisés, y compris la coordination de la délivrance des permis de transit et les arrangements de transport terrestre pour ceux dont la situation l'exige. L'ambassade s'engage également à fournir toutes les facilités possibles pour assurer la sécurité et le bien-être de ses citoyens.

R.N.

JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Air Algérie martient la suspension de ses vols vers le Moyen-Orient

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé, hier, le maintien de la suspension de tous ses vols à destination et en provenance de Doha, Beyrouth, Oman et Dubaï, jusqu'à nouvel ordre, en raison de la situation actuelle au Moyen-Orient.

Dans un communiqué, la compagnie précise que « cette décision vise à assurer la sécurité des passagers et des équipages, en lien avec l'évolution de la situation dans la région. Air Algérie a invité ses clients souhaitant obtenir davantage d'informations à se rapprocher de ses agences commerciales ou à contacter son centre d'appel au « 3302 » pour l'Algérie, ou au « 00213 21 986 363 » pour les appels internationaux. La compagnie a également réaffirmé son engagement à tenir ses clients de toute mise à jour ou évolution concernant son programme de vols vers le Moyen-Orient.

L. Z.

AMBASSADE D'ALGÉRIE AU QATAR

Reprise des services consulaires en présentiel

Après avoir suspendu les services consulaires en présentiel, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, l'ambassade de l'Algérie au Qatar annonce une reprise partielle de l'activité. Voici les prestations qui seront assurées. Dimanche dernier, soit au lendemain du début des attaques américano-israéliennes sur l'Iran et la riposte iranienne qui touche les pays du Golfe, l'ambassade d'Algérie à Doha a suspendu les services consulaires au niveau de son siège. La représentation diplomatique algérienne a précisé que les services consulaires sont

suspendus uniquement en présentiel, conformément aux instructions des autorités qataries et à l'instar de toutes les ambassades de la zone diplomatique. Malgré cette mesure, l'ambassade algérienne a assuré que tous les canaux de communication restent ouverts aux membres de la communauté nationale. Dans un nouveau communiqué rendu jeudi 5 mars, la même représentation annonce la reprise des services consulaires en présentiel à compter de demain, précisant que ce ne sont pas toutes les prestations qui y seront assurées. En effet, en raison de la situation sécuritaire

actuelle au Moyen-Orient et «soucieuse de la sécurité des citoyens et des résidents», l'ambassade invite les membres de la communauté algérienne « à se présenter à son siège uniquement pour les cas urgents ». Les prestations jugées urgentes et qui seront assurées au niveau des services de l'ambassade algérienne à Doha sont, entre autres, la remise des passeports prêts à la délivrance et d'autres prestations dont le caractère urgent est confirmé. L'ambassade assure qu'elle continuera à suivre l'évolution de la situation et à tenir les membres de la communauté

informés de toute nouvelle instruction émise par les autorités compétentes.

L'AMBASSADE MET EN GARDE CONTRE LES RUMEURS

À ce propos, la représentation diplomatique algérienne invite, dans une autre communication publiée le même jour, les membres de la diaspora algérienne à faire preuve de vigilance quant aux fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux. Dans le contexte sécuritaire actuel, les citoyens sont en effet appelés à « ne pas prêter attention aux

rumeurs et aux informations non confirmées qui circulent sur certains réseaux sociaux et qui ne proviennent pas de sources officielles fiables ».

Les membres de la communauté doivent se tenir informés uniquement via les canaux officiels, afin d'éviter toute confusion, désinformation ou inquiétude injustifiée. L'ambassade algérienne à Doha reste joignable via son adresse email : info@enshuigdoha.com.qa, par téléphone aux numéros 00974 / 44835880 / 44838729 ou par fax : 00974 / 44836923 / 44836072.

Ania N.

RÉALISATION DES MÉGAPROJETS DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE, LA LIGNE MINIÈRE EST ET LA MINE D'OUED AMIZOUR

Le Président montre la voie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des mégaprojets de la ligne minière Est, de la mine de phosphate et ses unités et du projet d'extraction de zinc à Oued Amizour, avant le lancement de leur exploitation effective fin mars courant.

PH: DR



La réunion a également porté sur le projet de la route transsaharienne et la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. En ce qui concerne la ligne minière-est, il est important de rappeler que cet axe ferroviaire constitue un lien vital entre les mines du Sud-Est du pays. S'étendant d'Annaba, au nord, vers les gisements de Djebel El Onk et de Blad El Hadba, au sud, sur un linéaire de 422 kilomètres, il traverse les territoires de cinq wilayas regroupant une population de plus d'un million d'habitants. Ce corridor stratégique connaît actuellement d'importants travaux de modernisation, de dédoublement et de rectification du tracé, visant à accroître sa vitesse d'exploitation et sa capacité de transport. Après l'achèvement des travaux sur le tronçon sud reliant Djebel El Onk à Oued Kebrit sur une dis-

tance de 152 kilomètres, ainsi que la finalisation du raccordement de Blad El Hadba sur 23 kilomètres, les chantiers se poursuivent sur ce même segment avec la réalisation du contournement ferroviaire à double voie de Tébessa et Tinoukla, sur un linéaire de 43 kilomètres. Parallèlement, les travaux avancent à un rythme soutenu sur le tronçon Annaba-Bouchegouf, long de 54 kilomètres, ainsi que sur la sec-

tion Drea-Oued Kebrit, s'étendant sur 30 kilomètres. En revanche, les opérations de modernisation, de dédoublement et de correction du tracé se poursuivent toujours sur le tronçon central reliant Bouchegouf à Drea, sur une distance de 121 kilomètres.

S'agissant de la mine de Zinc-Plomb de Oued Amizour (Tala Hamza), située dans la wilaya de Béjaïa, considère comme un projet stratégique

majeur en Algérie, recèle des réserves exploitables estimées à 34 millions de tonnes, avec une production annuelle visée de 170 000 tonnes de concentré de zinc. Le projet est développé en joint-venture avec la compagnie australienne Terramin (Western Mediterranean Zinc - WMZ). Il s'agit d'un projet structurant qui devrait générer environ 700 emplois directs et plus de 4 000 emplois indirects.

Ania N.

CONSEILLER CHARGÉ DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le président de la République nomme Kourtel Farid

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, jeudi, Kourtel Farid, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jour, M. Kourtel Farid, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques", lit-on dans le communiqué.

SAÏD SAYOUD EN ITALIE

Renforcement du partenariat algéro-italien

Les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans les domaines liés à la sécurité et à la coordination entre les instances compétentes dans les deux pays, ont été examinés lors d'une séance de travail qui a réuni le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Piantadosi, à l'occasion d'une visite de travail en Italie de Saïd Sayoud en Italie, chargé par le président, Abdelmadjid Tebboune. Dans un communiqué, publié jeudi, le ministère a indiqué que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports est accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et d'une importante délégation. Cette visite, entamée à l'invitation du ministre italien de l'Intérieur, "s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-italien et du développement des mécanismes de coordination et de coopération dans les domaines sécuritaire et technique d'intérêt commun", précise la même source. Les entretiens ont porté sur "plusieurs axes d'intérêt commun, dont les moyens de bénéficier de l'expérience italienne en matière de lutte contre la cybercriminalité, le renforcement de la coordination pour faire face au phénomène de la migration clandestine, l'intensification de la coopération policière et l'échange d'expertises entre les organes sécuritaires des deux pays", ajoute le communiqué. Les entretiens ont également porté sur "les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la Protection civile, notamment à travers l'organisation de

cycles de formation et l'échange d'expertises en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêt, en vue de contribuer au développement des capacités d'intervention et de réponse aux différents risques", conclut la même source. Pour rappel, il y a un peu plus d'un mois, le président Tebboune, a reçu un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni, au cours duquel ils avaient évoqué la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie, ainsi que le Sommet euro-africain qui s'est ouvert le 13 février, à Addis-Abeba (Ethiopie), avec la participation du Premier ministre, Sifi Ghrieb, représentant le président Tebboune. Ce sommet, qui en était à sa deuxième édition, après celle organisée à Rome en 2024, coïncidait avec le 39e Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA). Au cours de leur échange, ils ont également abordé la lutte contre la migration irrégulière et la visite de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, prévue en Algérie après le mois de Ramadhan, laquelle constituera une opportunité pour la création de la Chambre de commerce algéro-italienne, proposée par Mme Giorgia Meloni. Les relations algéro-italiennes sont marquées par d'intenses échanges qui touchent principalement le secteur de l'énergie. Ces jours-ci, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a participé, aux côtés de plusieurs entreprises économiques représentant différentes filières liées aux énergies renouvelables en Algérie, au Salon international de la tran-

sition énergétique "Key - The Energy Transition Expo" (4-6 mars), organisé à Rimini en Italie. L'agriculture, également, constitue un centre d'intérêt important dans les relations bilatérales. Le Salon international de la transition énergétique est considéré comme l'un des principaux événements européens spécialisés dans la transformation énergétique et les technologies propres. Dernièrement, une délégation de l'Université de Tuscia (Italie) s'est rendue dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, afin de concrétiser le projet de création du Centre " Enrico Mattei " des technologies agricoles, dont l'ouverture est prévue dans la wilaya, ainsi que pour renforcer l'accord de jumelage et de coopération avec l'Université Djillali Liabès.

M'hamed Rebah

HATPLC

Mousserati préside la réunion de la commission multisectorielle

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, a présidé une réunion de la commission multisectorielle supervisée par la Haute autorité, chargée du suivi de la participation de l'Algérie aux sessions et conférences internationales ainsi que de la mise en œuvre des conventions internationales et régionales en matière de prévention de la corruption. Selon un communiqué de cette instance, la rencontre s'est déroulée en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, de l'Intérieur, des Collectivités locales, et des Transports et de la Justice, ainsi que de l'Office central de répression de la corruption, de la Cellule de traitement du renseignement financier, de la Direction générale de la Sûreté nationale, du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale des Douanes et de la Direction générale des Impôts. L'ordre du jour a été consacré à « l'évaluation de la participation de la délégation algérienne à la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, tenue récemment au Qatar », ainsi qu'à « l'examen du modèle de projet de questionnaire d'auto-évaluation transmis par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, et de sa conformité avec les éléments contenus dans la résolution 02/11 adoptée lors de la Conférence des Etats parties tenue récemment au Qatar », ajoute le communiqué. Il a été « convenu d'entamer la coordination des réponses dès l'adoption de la version finale du modèle de questionnaire, afin de garantir une contribution précise et conforme aux engagements internationaux ». La réunion a également approuvé « la formation d'un groupe de travail restreint chargé d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de la première phase d'examen de la Convention, et de préparer méthodiquement le mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention dans sa deuxième phase, qui entrera en vigueur en 2027 ».

A. N.

ÉDUCATION NATIONALE

Coup d'envoi demain des compositions du 2e trimestre

Les élèves des trois paliers de l'enseignement entament à partir de demain les compositions du deuxième trimestre de l'année scolaire 2025/2026. Les épreuves qui se déroulent tout au long de la semaine, seront organisées dans un créneau horaire spécifique, au sein des établissements scolaires, et concernent les différentes matières enseignées. L'objectif de ces examens est de permettre aux enseignants d'évaluer avec précision les acquis des élèves, d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses, et de prendre les mesures pédagogiques nécessaires avant de passer aux étapes suivantes du programme scolaire. Ces examens s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la communauté éducative pour renforcer l'apprentissage des élèves et assurer un suivi continu de leur niveau scolaire tout au long de l'année. Les résultats des examens devraient être annoncés après la correction des épreuves, qui devrait se terminer à la fin de la semaine prochaine.

A. N.

L'ALGÉRIE PARTICIPE AU SALON INTERNATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À RIMINI

Le savoir faire algérien mis en avant

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a participé, aux côtés de plusieurs entreprises économiques représentant différentes filières liées aux énergies renouvelables en Algérie, au Salon international de la transition énergétique (Key – The Energy Transition Expo), organisé à Rimini en Italie.

À l'occasion de sa participation, le CDER a présenté « un aperçu de ses différents produits de recherche et des projets de filiales économiques de développement, notamment ceux liés à l'énergie solaire photovoltaïque », tout en mettant en avant la maîtrise des chercheurs et ingénieurs algériens dans le développement de systèmes et d'applications modernes pour la réalisation de projets de qualité répondant à des normes technologiques concurrentielles à l'échelle inter-



PH : DR

nationale ». Au niveau du pavillon algérien, ont été exposés les systèmes de contrôle de qualité développés par le CDER à travers ses plateformes technologiques, «notamment ceux liés à la plateforme d'essais de l'énergie solaire, à l'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement solaire, ainsi qu'aux tests de qualité et d'efficacité des chauffe-eau solaires, lesquels ont suscité l'intérêt

d'entreprises étrangères et de bureaux d'études souhaitant améliorer la conception des centrales solaires à travers des mesures précises et fiables ». L'exposition a constitué une opportunité pour les entreprises et sociétés algériennes de participer à des réunions d'affaires bilatérales avec leurs homologues étrangers afin d'explorer les opportunités de coopération et d'échanger des expériences,

notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le Salon international de la transition énergétique est considéré comme l'un des principaux événements européens spécialisés dans la transformation énergétique et les technologies propres. Il connaît une large participation d'entreprises, de sociétés, de chercheurs et d'investisseurs venus présenter les dernières solutions et innovations visant à soutenir la décarbonation et le développement des énergies renouvelables. Cet événement annuel couvre plusieurs domaines de l'écosystème de la transition énergétique, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne, le stockage de l'énergie, l'efficacité énergétique, la mobilité électrique, ainsi que les solutions de villes intelligentes. Il comprend également des conférences et des rencontres professionnelles destinées à renforcer l'échange d'expertises et à établir de nouveaux partenariats, en sus d'aborder les principaux défis et opportunités liés à l'avenir de l'énergie à l'échelle internationale.

Ania N.

NESDA LANCE « ONLINE CDE » :

Une plateforme numérique de formation à distance en entrepreneuriat

L'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé une plateforme numérique de formation à distance dans le domaine de l'entrepreneuriat, baptisée «Online CDE». Cette initiative a été présentée à l'occasion de la participation de l'agence au 3ème Forum national de l'emploi et de l'entrepreneuriat, qui s'est tenu à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration à Alger, organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse. Selon un communiqué de l'agence, « l'objectif de cette plateforme est de renforcer les compétences des porteurs de projets et de promouvoir la culture entrepreneuriale, dans le cadre de la stratégie de l'agence visant à généraliser cette culture et

à développer les mécanismes d'accompagnement pour les porteurs de projets dans les wilayas disposant d'un centre de développement de l'entrepreneuriat en présentiel ». À noter que la plateforme s'adresse également aux Algériens résidant à l'étranger, aux fonctionnaires et salariés souhaitant créer leur propre entreprise, ainsi qu'aux professionnels indépendants et aux personnes en situation de handicap. Cette plateforme constitue un espace numérique complet visant à accompagner les porteurs d'idées depuis la phase conceptuelle jusqu'à la concrétisation d'un projet finançable, à travers un parcours de formation de 30 heures. S'exprimant à cette occasion, le Directeur général de l'agence, Bilal Achacha,

a déclaré que « le lancement de la plateforme « Online CDE » constitue une étape majeure dans la numérisation des services de l'agence et le renforcement des mécanismes d'accompagnement à distance ». Il a ajouté que « l'objectif de cette initiative est de permettre aux jeunes et aux porteurs de projets d'acquérir les compétences et outils nécessaires pour créer des entreprises durables et performantes, contribuant ainsi à la création de richesses, d'emplois et au soutien de l'économie nationale ». L'agence a invité, dans ce cadre, toutes les personnes intéressées par ce programme à s'inscrire via le site web de la plateforme.

L. Zeggane

TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ DANS LE DOMAINE DE L'INVESTISSEMENT

L'AAPI et la HATPLC signent une convention de coopération

Une convention de coopération a été signée, jeudi à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), visant à renforcer la coordination entre les deux parties afin d'ancrer les principes de transparence et d'intégrité dans le domaine de l'investissement et de contribuer ainsi à la consolidation de la confiance entre l'administration et les investisseurs. La convention a été signée par le Directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en marge d'une Journée d'information organisée par les deux instances autour des mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine de l'investissement, en présence de représentants d'institutions, d'admini-

strations publiques et d'organisations patronales. Cette coopération vise à mettre en place un cadre structuré et durable à même de renforcer la coordination en matière de transparence, d'intégrité et de redevabilité dans l'écosystème de l'investissement, tout en soutenant les mécanismes de prévention de la corruption conformément aux normes de bonne gouvernance. La convention prévoit aussi l'échange d'expertises entre les deux parties, le développement d'outils de suivi et d'évaluation et la consécration d'un modèle de coopération institutionnelle contribuant à améliorer l'efficacité des politiques publiques dans le domaine de la transparence et de la lutte contre la corruption, selon les explications fournies lors de l'événement. En vertu de cette convention, la HATPLC accompagnera également l'AAPI dans la mise en œuvre des normes de conformité et l'application des indicateurs

d'évaluation adoptés, ce qui contribuera à promouvoir la culture de l'intégrité et à élargir le champ des mécanismes de prévention au sein des établissements publics à portée économique et stratégique. À cette occasion, M. Rekkache a indiqué que cette coopération intervient dans la mesure où "l'amélioration du climat d'investissement passe par l'ancrage de la culture de l'intégrité et la moralisation de la pratique administrative", soulignant que "la transparence dans les procédures, la clarté des critères et l'égalité de traitement entre les investisseurs constituent des éléments essentiels pour instaurer la confiance, renforcer la crédibilité de l'administration et améliorer le climat d'investissement". Dans ce cadre, il a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait de l'amélioration du climat des affaires l'une des priorités de son programme de réformes, à travers le renforce-

ment de la confiance des investisseurs grâce à des garanties institutionnelles, dont la création de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement et l'adoption de la plateforme numérique de l'investisseur comme mécanisme transparent pour le traitement des demandes de foncier économique, qui constituait auparavant une source de spéculation. Il a également évoqué les mécanismes numériques adoptés par l'Agence pour l'étude des projets via son site électronique, garantissant l'octroi de la priorité aux projets les plus viables, notamment la bourse de partenariat, l'espace d'expression des intentions, l'espace de dépôt des requêtes et l'espace de signalement des infractions, soulignant que le développement de la numérisation se poursuit de même que le renforcement du suivi des procédures afin de garantir l'égalité des chances entre les investisseurs.

R.E

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Zerrouki inspecte à Barcelone le projet du câble sous marin Médusa

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a visité jeudi le centre d'atterrissage du câble sous-marin MEDUSA à Barcelone (Cable Landing Station), où il a reçu des explications détaillées de la part des responsables du projet. Un communiqué du ministère a expliqué que cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour la mise en service du câble sous-marin, prévue au début de l'année prochaine, indiquant que le projet revêt une grande importance pour le renforcement des infrastructures de communication et de la connexion internationale. Le centre d'atterrissage du câble sous-marin joue un rôle stratégique dans le système des communications, car il constitue une passerelle reliant l'Algérie à l'Europe, contribuant à augmenter la capacité Internet et la qualité des communications internationales, explique le ministère. Il permettra également, a-t-il ajouté, la diversification des routes des câbles sous-marins, en plus de soutenir le développement des services de la 5G et de renforcer la souveraineté numérique et les infrastructures technologiques. Pour rappel, le projet MEDUSA, dont le ministre a supervisé le lancement depuis le port d'Alger en octobre 2025, reliera l'Algérie par deux points d'atterrissage situés à Alger et à Ghardaïa, ce qui renforcera la capacité Internet et assurera la connexion internationale de l'Algérie.

A. N.

MARCHÉS PUBLICS EN ALGÉRIE

Lancement d'une plateforme électronique pour renforcer la transparence

Le ministère des Finances a publié un arrêté définissant le contenu et les modalités de gestion de la plateforme électronique des marchés publics. Selon l'arrêté, le ministère des Finances assure la gestion du contenu de la plateforme, en tant que gestionnaire fonctionnel du système. La plateforme électronique permet aux opérateurs économiques de télécharger gratuitement les documents d'appel d'offres et garantit la sécurité et la confidentialité des documents échangés par voie électronique. Le lancement de cette plateforme s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement algérien pour renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des marchés publics. La plateforme électronique comprend un ensemble de documents et d'informations, notamment les appels d'offres, les décisions relatives aux marchés publics et les informations sur les établissements publics. L'objectif de cette plateforme est de faciliter l'accès aux informations liées aux marchés publics, de renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Cet arrêté intervient dans le cadre de la mise en œuvre des réformes lancées par le gouvernement algérien pour améliorer la gestion des marchés publics et promouvoir l'environnement des affaires dans le pays. La plateforme électronique des marchés publics constitue un outil important pour renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques et faciliter l'accès aux informations liées aux marchés publics.

A. N.

AÏD EL-FITR 2026

Services publics et sécurité renforcés à Alger

Le ministre et wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenmour Rabhi, a présidé jeudi matin une réunion consacrée au suivi des préparatifs en vue de l'Aïd el-Fitr 1447H / 2026.

L'objectif principal est d'assurer le bon déroulement des services publics et le confort des citoyens durant cette fête religieuse majeure. Au cours de la réunion, le ministre a été informé des différentes opérations en cours, incluant le plan global visant à garantir la fluidité des services publics. Concernant les cimetières, le directeur de l'établissement de gestion des funérailles et cimetières a présenté les interventions prévues pour l'aménagement intérieur et extérieur des sites. Le ministre a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts, de procéder à des opérations de fleurissement et de nettoyage afin d'accueillir les visiteurs dans des conditions optimales. Pour les mosquées, il a été rappelé de poursuivre les travaux de préparation intérieure et extérieure, tout en les embellissant par un éclairage artistique. Des instructions ont été données aux walis délégués pour coordonner avec les maires afin que toutes les mosquées soient prêtes à accueillir les fidèles. En



Ph: DR

ce qui concerne l'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation, le directeur du commerce a présenté un plan de travail prévoyant un système de rotation impliquant 4 560 commerçants, dont 627 boulangeries et 1 873 marchands de fruits, légumes et produits alimentaires, ainsi que d'autres activités commerciales essentielles. Dans le secteur de la santé, un programme a été mis en place pour assurer la continuité du service dans les établissements de santé, avec un suivi des visites. 59 pharmacies de garde seront mobilisées pour garantir la disponibilité des services de santé aux citoyens. Le secteur des transports sera renforcé avec 189 lignes de transport urbain exploitées par l'entreprise ETUSA, mobilisant 300 bus, en plus d'un plan spécial pour faci-

lité le déplacement des citoyens vers la Grande Mosquée d'Alger et les cimetières. Les horaires des différents modes de transport, y compris le métro, le tramway, les trains et les téléphériques, seront prolongés. Les stations de bus et taxis bénéficieront également d'une organisation renforcée. Concernant la propreté urbaine, un programme unifié supervisera la collecte des déchets ménagers par les entreprises publiques locales Natcom et Extranet, avec un renforcement des moyens humains et matériels, et des interventions immédiates prévues en cas de déficiences. Pour l'approvisionnement en eau potable, le même dispositif utilisé pendant le Ramadhan sera maintenu tout au long de l'Aïd. Les services postaux augmenteront également les liquidités disponibles dans les

distributeurs automatiques et bureaux de poste pour répondre à la demande accrue. La Protection civile appliquera un système de garde spéciale pour intervenir rapidement en cas de besoin. Enfin, le ministre a donné des directives pour un programme culturel, récréatif et sportif riche et diversifié dans toute la ville, couvrant les places publiques, espaces verts, parcs et salles d'exposition, coïncidant avec le début des vacances scolaires de printemps. En conclusion, le ministre Mohamed Abdelnour Rabhi a souligné l'importance de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la réussite des préparatifs et permettre aux citoyens de célébrer l'Aïd el-Fitr dans un climat sûr et agréable.

M.Seghilani

RENCONTRE ENTRE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET LES BIOLOGISTES DU SECTEUR

Vers une amélioration des conditions de travail

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu jeudi une délégation du syndicat indépendant des biologistes de la santé publique, conduite par le Dr Boudjellal Youssef, en présence des membres de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations du ministre de la Santé, le Pr Mohamed Seddik Ait Messaoudène, visant à poursuivre les consultations avec les différents partenaires sociaux du secteur. Lors de cette réunion, les participants ont abordé plusieurs préoccupations professionnelles liées aux biologistes de la santé publique, notamment

l'amélioration des conditions de travail et la création d'un environnement professionnel propice permettant à ce corps de remplir ses fonctions dans les meilleures conditions. Les discussions ont également porté sur le statut particulier et les régimes indemnitaires du secteur, ainsi que sur les différents problèmes professionnels rencontrés par les biologistes sur le terrain. Le secrétaire général a souligné l'importance accordée par le ministre de la Santé à l'amélioration des performances des professionnels de la santé et à la création de conditions de travail adéquates, ce qui aura un impact direct et positif sur la qualité des soins aux patients et sur la performance du système de santé dans son ensemble. Il a éga-

lement insisté sur le fait que tous les travailleurs du secteur de la santé, tout corps confondu, bénéficient de la même importance auprès de l'administration centrale. Talhi a assuré que toutes les préoccupations des professionnels de la santé, notamment celles des biologistes, seront prises en compte par la commission centrale chargée par le ministre d'étudier les revendications des partenaires sociaux. En conclusion, il a appelé à la mobilisation de tous les acteurs du secteur pour atteindre un objectif commun : servir le patient et améliorer la qualité des soins de santé.

Ania N.

PLUIES ET INONDATIONS

La Protection civile multiplie les interventions à travers plusieurs wilayas

Les équipes de la Protection civile ont enregistré, hier, plusieurs interventions dans différentes wilayas du pays, à cause des perturbations météorologiques et des pluies qui ont touché certaines régions. Dans la wilaya d'Ouled Djellal, les unités de la Protection civile ont dégagé un véhicule immobilisé en bordure du chemin communal n°45, à proximité de l'oued Djedi. Quatre personnes se trouvaient à bord du véhicule. Dans la wilaya de M'sila,

les équipes d'intervention ont procédé à l'évacuation des eaux pluviales accumulées au niveau d'un carrefour situé dans le quartier Laamayer, dans la commune de M'sila, afin de faciliter la circulation et de prévenir tout risque pour les usagers de la route. La wilaya de Chlef a également connu plusieurs interventions liées à l'accumulation des eaux de pluie dans des habitations et sur la voie publique. Dans la commune d'Echattia, les services concer-

nés ont pompé l'eau à l'intérieur d'une maison ainsi que sur la route au niveau de la zone D3, en plus d'une habitation de plain-pied dans la zone 10. Les équipes sont également intervenues pour évacuer les eaux du tunnel du quartier Ben Souana, dans la commune de Chlef. Dans la commune de Beni Rached, les unités de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux de pluie dans six habitations situées dans les localités d'El Waqayat, Bouhenine

et Ouled Ahmed. À Ouled Fares, cinq maisons de la zone Khams Nakhlet ont également été touchées par les infiltrations d'eau. Les interventions ont aussi concerné la commune d'Oum Drou, où les équipes ont évacué les eaux accumulées sur la voie publique dans la zone de Touafaria. Par ailleurs, dans la commune de Tadjena, les secours ont pompé les eaux pluviales dans cinq habitations situées au quartier du 5-Juillet, tandis que la com-

mune de Bouzghaia a enregistré l'évacuation des eaux dans six maisons de la localité de la Cité agricole et du secteur du Pont Rouge. La Protection civile demeure en état d'alerte afin de faire face à toute éventuelle urgence liée aux conditions météorologiques, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance, notamment à proximité des oueds et dans les zones routières sujettes à l'accumulation des eaux.

L. Zeggane

CRASH D'UN AVION DE TRANSPORT MILITAIRE

Chengriha rend visite aux blessés

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chengriha, a rendu visite, hier, aux blessés suite au crash d'un petit avion de transport militaire jeudi sur la Base aérienne de Boufarik, en 1ère Région Militaire (RM), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite au douloureux accident qui a conduit au crash d'un petit avion de transport militaire de type (BE 1900), hier 05 mars 2026, juste après son décollage de la piste de la Base Aérienne de Boufarik en 1ère Région Militaire, qui a malheureusement causé le décès en martyr de deux (02) cadres et la blessure du reste des membres de l'équipage, Monsieur le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du Ministre de la Défense nationale Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu la matinée du vendredi 06 mars 2026, à l'Hôpital Central de l'Armée en 1ère Région militaire, afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés, et de leur apporter à eux et à leurs familles un soutien moral, en leur souhaitant un prompt rétablissement", précise la même source.

R.N.

MDN

Deux personnes sauvées suite au renversement de leur embarcation à Oran

Des unités des garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales ont procédé jeudi à une opération de sauvetage en mer de deux personnes, suite au renversement d'une embarcation pneumatique à Aïn El-Turck (Oran), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales, visant au sauvetage des vies humaines en mer, et suite à la réception par le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en Mer d'Oran/Façade maritime Ouest de la 2ème Région militaire, hier 05 mars 2026, d'un appel de détresse signalant le renversement d'une embarcation pneumatique transportant trois (03) personnes, à 300 mètres de la plage Coralès/Aïn El-Turck-Oran, immédiatement, une opération de sauvetage en mer a été déclenchée", précise la même source. Cette opération a "impliqué les vedettes de sauvetage des garde-côtes ainsi que l'hélicoptère de recherche et de sauvetage LS-16 relevant de l'Escadron 560 d'hélicoptères de recherche et de sauvetage. Les rescapés ont été secourus, puis évacués vers l'Etablissement public hospitalier Medjber Tami d'Aïn El-Turck, afin de recevoir les soins nécessaires", ajoute le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre "des missions humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances", conclut le communiqué du MDN.

R.S.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

La guerre entre dans sa 2ème semaine

L'agression américano-sioniste contre l'Iran, prévue par les agresseurs pour durer quelques jours, entre dans sa deuxième semaine du fait de la riposte iranienne inattendue, et rien n'indique quand est-ce que l'embrasement, qui s'est emparé de la région, s'éteindra.

Hier, en représailles au massacre de l'école de Minab, bombardée dans l'agression américano-sioniste, (plus de 150 morts et une centaine de blessés, parmi les élèves), l'Iran a annoncé avoir lancé la 22e vague de l'opération « Vraie Promesse 4 », caractérisée par un tir massif de missiles Khorramshahr-4, Khaibar et Fateh frappant Tel Aviv et des bases américaines, et a confirmé que ses cibles avaient été atteintes. Cette nouvelle génération de missiles iraniens a frappé l'aéroport Ben Gourion et des sites militaires à Haïfa, et a détruit des radars THAAD américains. Les sources iraniennes ont fait savoir que des missiles et des drones iraniens avaient détruit des radars américains. La télévision d'État iranienne a rapporté que la défense aérienne de l'armée avait détruit des drones de l'armée sioniste. Conséquence directe de l'agression américano-sioniste, la Résistance libanaise a repris ses attaques de missiles et de drones contre des sites de l'en-



A. B.

tité sioniste qui, pour sa part a multiplié, impunément, les bombardements contre le territoire libanais depuis quinze mois en violation d'un accord de cessez-le-feu. Hier, la Résistance libanaise a annoncé que ses combattants ont ciblé la caserne de Zar'it par une salve de missiles, en réponse à l'agression israélienne qui a visé des dizaines de villes libanaises, notamment la banlieue sud de Beyrouth. La Résistance a également ciblé le site nouvellement occupé de Balat, dans le sud du Liban, avec une nuée de drones d'attaque qui ont eu des impacts directs. En outre, après l'avertissement lancé aux habitants du nord de la Palestine occupée, la Résistance libanaise a ciblé une colonie de Sa'sa' par un tir de roquettes hier matin. D'autres attaques ont eu lieu dans la même

journée contre des positions militaires de l'entité sioniste. Des médias sionistes ont rapporté qu'au moins six soldats sionistes ont été blessés, dont certains grièvement, après le tir d'un missile antichar sur une unité d'infanterie près de la frontière libanaise et d'autres soldats blessés ont été évacués par hélicoptère. Selon les médias sionistes, plus de 10 000 personnes ont fui l'entité sioniste, et les demandes d'indemnisation sont en hausse, en raison des frappes iraniennes.

LES CONSÉQUENCES

Les pays où sont implantées des bases militaires étrangères dans la région, constatent le péril majeur qu'elles constituent. C'est, selon des sources médiatiques, le cas de Chypre qui craint d'être

entraîné dans le conflit à cause de la présence des bases britanniques qui suscitent la colère et une vive controverse. Les fissures dans le camp atlantiste sont perçues à travers la position du gouvernement espagnol qui a réaffirmé, mercredi, qu'il n'avait pas modifié sa position concernant le conflit au Moyen-Orient ni l'utilisation des bases militaires américaines situées sur son territoire. Le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a démenti avec fermeté les déclarations de la Maison-Blanche selon lesquelles Madrid aurait accepté de coopérer avec l'armée américaine, a rapporté Reuters. « Je le nie catégoriquement.

La position du gouvernement espagnol sur la guerre au Moyen-Orient et l'utilisation de nos bases n'a absolument pas changé », a-t-il déclaré à la radio espagnole Caden SER. La vice-Première ministre espagnole Maria Jesus Montero a enfoncé le clou en déclarant que les Espagnols ne seraient « pas les vassaux » d'un autre pays. Quant au Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, il a répété lors d'une allocution télévisée la position anti-guerre de Madrid, prévenant que le conflit risquait de provoquer un désastre mondial. Autre conséquence, les prix du pétrole ont fortement augmenté vendredi après-midi, le Brent atteignant 90 dollars le baril pour la première fois depuis avril 2024. D'autre part, selon Reuters, des milliardaires asiatiques envisagent de transférer leurs actifs financiers hors de Dubaï.

M. R.

UNE CRISE RÉGIONALE EN EXPANSION

L'ONU alerte sur les conséquences humanitaires

Les Nations unies ont affirmé, lors du point de presse quotidien du 5 mars 2026 du bureau du porte-parole du Secrétaire général, que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza demeure extrêmement préoccupante. Cette alerte intervient alors que l'escalade régionale se poursuit et que ses répercussions se font de plus en plus sentir sur les territoires palestiniens, le Liban et d'autres pays du Moyen-Orient.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que les équipes des Nations unies ont réussi depuis mardi à faire entrer du carburant et des fournitures essentielles dans la bande de Ghaza après la réouverture du point de passage de Kerem Shalom par les autorités sionistes. Selon les données communiquées, environ 570 000 litres de diesel ont été introduits dans l'enclave par ce passage frontalier, tandis que des partenaires humanitaires ont également reçu d'autres produits de première nécessité. Cependant, plusieurs autres points de passage restent fermés, notamment celui de Rafah, ce qui limite considérablement l'acheminement de l'aide humanitaire et entrave aussi la circulation du personnel international vers et depuis Ghaza. L'ONU a insisté sur le fait qu'un accès sûr, durable et sans entraves est indispensable pour poursuivre les opérations vitales, appelant à l'ouverture de davantage de points de passage afin de faciliter la circulation des biens et des personnes. Les évaluations récentes menées dans les sites de déplacement interne révèlent par ailleurs des conditions de vie extrêmement difficiles. Seuls 11 % des quelque mille sites recensés disposent d'un éclairage collectif, tandis que des eaux usées à ciel ouvert ont été observées dans plus de la moitié des sites évalués. L'organisation internationale considère ces indicateurs comme un signal alarmant de la fragilité des conditions sanitaires dans les centres d'hébergement. Dans le domaine de la sécurité, les équipes spécialisées dans le déminage ont effectué près de 70 évaluations des risques liés aux munitions non explosées au cours de la semaine écoulée, dans différentes zones de l'enclave, afin de faciliter les opérations de déblaiement des décombres. Sur le plan éducatif, des fourni-

tures scolaires ont été distribuées dans des dizaines de centres d'apprentissage temporaires à Khan Younès et dans certaines zones de Rafah, une initiative destinée à soutenir des dizaines de milliers d'enfants en âge scolaire. Malgré ces efforts, les Nations unies soulignent que les besoins humanitaires dépassent largement les capacités actuelles de réponse. Par ailleurs, l'ONU a indiqué suivre avec inquiétude la situation en Cisjordanie occupée, notamment les activités de colonisation et les tensions croissantes susceptibles d'aggraver davantage la situation sécuritaire et humanitaire.

LIBAN : INTENSIFICATION DES FRAPPES ET DÉPLACEMENTS MASSIFS

Concernant le Liban, le porte-parole de l'ONU a affirmé que le conflit régional s'étend désormais clairement au territoire libanais. Des frappes aériennes se poursuivent dans le sud du pays ainsi que dans la banlieue sud de Beyrouth, tandis que le Hezbollah annonce mener des attaques contre des cibles israéliennes. Selon le ministère libanais de la Santé, plus de 70 personnes ont été tuées et 435 blessées depuis le début de cette escalade militaire, selon les chiffres disponibles jusqu'à la soirée de mercredi. Les ordres d'évacuation émis par Israël pour les zones situées au sud du fleuve Litani, ainsi que pour des quartiers entiers de la banlieue sud de Beyrouth, ont provoqué une vive inquiétude parmi la population. Le gouvernement libanais indique que plus de 95 000 personnes ont trouvé refuge dans plus de 440 centres d'hébergement collectifs, tandis que 49 centres restent encore en mesure d'accueillir de nouveaux déplacés. L'ONU a également indiqué que la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) poursuit ses missions malgré les échanges intensifs de tirs et l'observation de mouvements militaires sur le territoire libanais. Les casques bleus ont notamment aidé à évacuer des dizaines de civils, dont des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, vers des zones plus sûres. Interrogé sur les déclarations du ministre israélien des Finances Bezalel Smotrich, qui a affirmé que la banlieue sud de Beyrouth pourrait bientôt

devenir « similaire à Khan Younès », Stéphane Dujarric a répondu que ce type de discours suscite une profonde inquiétude. « Ce genre de propos renforce notre inquiétude pour le peuple libanais, qui est visé par des attaques depuis très longtemps. Nous ne pouvons pas permettre davantage de bombardements contre les civils ou les infrastructures civiles », a-t-il déclaré.

UNE GUERRE QUI S'ÉTEND À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Les Nations unies ont également averti que l'escalade des hostilités commence à affecter un nombre croissant de civils, d'opérations humanitaires et de chaînes d'approvisionnement vitales dans la région, notamment en raison des perturbations de l'espace aérien et des voies de transport. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a indiqué qu'environ 100 000 personnes auraient quitté Téhéran au cours des deux premiers jours suivant les attaques récentes, selon des estimations locales. Toutefois, aucune augmentation importante des passages frontaliers n'a été observée pour le moment. L'organisation a, par ailleurs, exprimé sa préoccupation face à une attaque de drone ayant visé le territoire de l'Azerbaïdjan, la qualifiant de violation de la souveraineté du pays et appelant à éviter toute nouvelle escalade. Répondant à une question sur cet incident, le porte-parole de l'ONU a déclaré que l'organisation était « profondément préoccupée » par cette attaque contre le territoire azerbaïdjanais. Selon lui, cet événement constitue un nouvel exemple de l'extension du conflit à d'autres États et représente « une violation flagrante de la souveraineté de l'Azerbaïdjan ».

Les Nations unies ont enfin réitéré leur appel au respect du droit international humanitaire, insistant sur la nécessité absolue de protéger les civils et les infrastructures civiles. L'organisation estime que la cessation des combats et l'ouverture de corridors humanitaires sûrs demeurent la seule voie possible pour contenir la catastrophe humanitaire qui s'aggrave à Ghaza, au Liban et dans l'ensemble de la région.

M. Seghilani

LE PREMIER MINISTRE DE LA RASD

« Aucun règlement de la question sahraouie sans le peuple sahraoui »

Le Premier ministre de la République sahraouie, Bouchraya Hamoudi Bayoun, a indiqué que le peuple sahraoui poursuit sa résistance et sa détermination, cinquante ans après la proclamation de son État, le 27 février 1976, soulignant que tout règlement du conflit au Sahara occidental ne saurait être légitime ni durable sans l'approbation du peuple sahraoui à travers l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Dans un entretien accordé au quotidien espagnol El Salto Diario, paru jeudi, concernant les négociations entre le Front Polisario et le Maroc, conduites sous l'égide des États-Unis et des Nations unies, le responsable sahraoui a indiqué que le Front Polisario demeure « ouvert à toute voie diplomatique sérieuse visant à résoudre le conflit, pour autant qu'elle repose sur le respect du droit à l'autodétermination conformément aux décisions des Nations unies ». Poursuivant, il a souligné que « toute tentative de contournement de ce principe ne ferait que prolonger la durée du conflit et approfondir les tensions dans la région ». Le Premier ministre sahraoui a également affirmé que le 50e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie « constitue une preuve claire de la capacité du peuple sahraoui à résister face aux politiques d'annexion et aux tentatives de soumission menées par le régime du Makhzen depuis le début du conflit ». Selon lui, malgré les difficultés et les conditions imposées par la situation politique et sécuritaire, les Sahraouis ont réussi à construire des institutions étatiques couvrant plusieurs domaines essentiels. Il a notamment cité les secteurs de l'éducation, de la diplomatie et de l'organisation sociale, estimant que ces réalisations traduisent la volonté du peuple sahraoui de consolider les fondements de son État et de maintenir ses structures nationales en dépit des défis. Dans le même contexte, M. Bayoun a relevé que toutes les tentatives visant à imposer des solutions en dehors du cadre de la légitimité internationale ont échoué. Ces tentatives, a-t-il expliqué, ont pris différentes formes au fil des années, qu'il s'agisse de la pression militaire ou de projets politiques qui ne reconnaissent pas le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Rappelant que l'expérience des dernières décennies a démontré que toute solution qui ne repose pas sur la volonté du peuple sahraoui est vouée à l'échec, le Premier ministre sahraoui a insisté sur le fait que le respect du droit international demeure la seule voie pour mettre fin à ce conflit qui dure depuis plusieurs décennies. Évoquant la situation sécuritaire sur le terrain, il a également accusé les autorités marocaines d'avoir intensifié l'utilisation de drones dans le conflit. Selon lui, ces moyens technologiques n'auraient pas été utilisés uniquement contre des objectifs militaires, mais auraient également visé des civils dans les zones libérées. Par ailleurs, M. Bayoun a dénoncé la situation dans les territoires qu'il qualifie d'occupés, affirmant que les Sahraouis y vivent sous une surveillance sécuritaire stricte et subissent une répression continue de la part des autorités marocaines. « La dignité pour le peuple sahraoui signifie vivre librement, loin de l'occupation », a-t-il soutenu, ajoutant que ces politiques « ne parviendront pas à briser la volonté des Sahraouis, qui restent attachés à leur droit légitime à la liberté et à l'indépendance ». Selon lui, la persévérance du peuple sahraoui constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs de la longévité de sa lutte politique et diplomatique pour l'autodétermination.

M. S.

GHAZA

Intensification des frappes sionistes et nouvelles violations du cessez-le-feu

Les forces d'occupation israéliennes ont mené, hier, une série de bombardements et de tirs dans plusieurs zones situées à l'est de la bande de Ghaza, dans ce qui apparaît comme une nouvelle escalade militaire s'ajoutant aux violations répétées de l'accord de cessez-le-feu en vigueur dans l'enclave palestinienne depuis octobre dernier.



Ph. DR

Selon des sources locales, des véhicules militaires israéliens stationnés le long de la frontière orientale de la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza, ont ouvert le feu de manière directe sur les quartiers orientaux de la ville. Ces tirs ont provoqué un climat de tension et de peur parmi les habitants, notamment dans les zones proches de la frontière, où les populations vivent sous la menace permanente d'une reprise des combats. Dans la ville de Ghaza, des sources locales ont indiqué que l'artillerie sioniste a bombardé plusieurs zones situées à l'est de la ville à l'aide de plusieurs obus. Ces frappes se sont déroulées simultanément avec des tirs nourris de mitrailleuses provenant de vedettes militaires israéliennes en direction du littoral de Ghaza. Cette situation a contraint les pêcheurs ainsi que plusieurs civils présents sur la plage à quitter les lieux précipitamment par crainte d'être pris pour cible. Dans le même contexte, l'aviation de guerre sioniste a mené une frappe aérienne visant les environs de l'hôpital pour enfants Al-

Durra, situé à l'est du quartier Al-Tuffah, au nord-est de la ville de Ghaza. L'attaque a provoqué un mouvement de panique parmi les habitants du secteur, en particulier en raison de la proximité immédiate de zones résidentielles densément peuplées. Les habitants ont rapporté un climat de peur généralisé, plusieurs familles craignant une intensification des bombardements dans les zones urbaines. Au centre de la bande de Ghaza, d'autres sources locales ont fait état d'une nouvelle frappe aérienne sioniste visant la zone orientale des écoles secondaires situées à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij. Parallèlement, des chars israéliens déployés le long de la frontière orientale du camp ont ouvert un feu nourri vers les terres agricoles et les zones proches du camp, obligeant les habitants à rester confinés dans leurs habitations par crainte d'une nouvelle escalade. Selon des témoignages recueillis sur place, les avions de guerre israéliens ont également bombardé plusieurs zones situées de part et d'autre de la « ligne jaune

» dans les villes de Khan Younès et de Ghaza. L'artillerie israélienne, appuyée par des véhicules militaires, des drones et des unités positionnées le long de la frontière, a tiré à plusieurs reprises à la mitrailleuse lourde dans différentes zones du territoire. Ces opérations se sont accompagnées d'importantes explosions liées à des opérations de destruction menées par les forces israéliennes dans plusieurs secteurs de la bande de Ghaza. Des habitants ont signalé des détonations puissantes résultant d'opérations de dynamitage de bâtiments et d'infrastructures dans certaines zones du territoire, accentuant encore les dégâts matériels déjà considérables causés par plus de deux années de conflit. Ces nouvelles attaques interviennent alors que les forces israéliennes poursuivent leurs violations de l'accord de cessez-le-feu conclu entre le mouvement Hamas et Israël, entré en vigueur le 10 octobre 2025. Plusieurs organisations et acteurs internationaux ont mis en garde contre les conséquences de ces violations répétées sur la situation

sécuritaire et humanitaire déjà extrêmement fragile dans la bande de Ghaza. Selon les dernières statistiques publiées par le ministère de la Santé de Ghaza, 636 personnes ont été tuées et 1 704 blessées depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre dernier. Les équipes de secours ont également extrait 753 corps des décombres ou de différentes zones du territoire, illustrant l'ampleur des destructions provoquées par les opérations militaires. Les autorités sanitaires palestiniennes indiquent par ailleurs que le bilan global de l'offensive israélienne contre la bande de Ghaza, déclenchée le 7 octobre 2023, s'élève désormais à 72 120 morts et 171 802 blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes. Au cours des dernières 24 heures, trois nouvelles victimes ont été transférées vers les hôpitaux de Ghaza, tandis qu'une personne a été blessée.

Les mêmes sources précisent que de nombreuses victimes demeurent encore sous les décombres, les équipes de secours et de la défense civile n'étant pas en mesure d'atteindre certaines zones en raison de l'ampleur des destructions et de la poursuite des opérations militaires. Dans ce contexte, la population de Ghaza continue de faire face à des conditions humanitaires extrêmement difficiles, marquées par la destruction massive des infrastructures, la pénurie de ressources essentielles et l'insécurité persistante. Plusieurs appels internationaux ont été lancés pour mettre fin aux hostilités et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, alors que la situation dans l'enclave palestinienne demeure l'une des plus graves crises humanitaires au monde.

M. Seghilani

LIBAN

102 morts et plus de 600 blessés dans l'escalade des bombardements sionistes

Le Centre des opérations d'urgence de santé publique relevant du ministère libanais de la Santé a annoncé que le bilan des attaques israéliennes, menées contre le Liban depuis l'aube du lundi dernier, s'est alourdi à 102 morts et 638 blessés jusqu'à jeudi après-midi, selon un communiqué officiel.

Le ministère a précisé que ce bilan reste provisoire et susceptible d'augmenter, les hôpitaux continuant d'accueillir de nouveaux blessés à la suite des bombardements intensifs menés par l'armée sioniste dans plusieurs régions du pays. Depuis le début de cette nouvelle escalade, l'aviation israélienne et l'artillerie ont multiplié les frappes sur différentes zones du Liban, notamment dans le sud et dans la vallée de la Bekaa, provoquant des pertes humaines et d'importantes destructions d'habitations et d'infrastructures civiles. Selon des sources locales, les raids aériens israéliens ont ciblé de nombreuses localités, notamment Tyr, Haddatha, Yuhmor, Siddiqine, Al-Halloussya, Al-Kanisa, Al-Malkya, Sarifa, Al-Haniya, Majdal Selm, Al-Kharayeb, Brachit, Yater, Hanine, Kafr Tebnit, Qantara, Bint Jbeil, Shaqra, Qaqaiyat al-Jisr, Toul, Kounine, Zawtar al-Charqya, Kherbet Selm, Meifdoun, Safad al-Battikh, Adaisseh, Deir Siriane, Taybeh, Touloussa, Deir Kifa, Abba, Roumine, Mâarka, Jbour, Zahrani, Toulain et Sawana, dans le sud du pays. Dans la région de la Bekaa, les frappes ont également visé Machghara et Labaya, élargissant le périmètre des opérations militaires. L'agence nationale d'information libanaise a indiqué que des avions de combat israéliens ont mené, dans la nuit de jeudi à vendredi, de nouveaux raids sur Sarifa, Aïta al-Chaâb, Toulain, Sawana et Majdal Selm, tandis qu'une autre frappe a touché la localité de Douris, dans l'est du Liban

VICTIMES CIVILES ET DESTRUCTIONS

Parmi les attaques les plus meurtrières, deux frappes israéliennes ont tué six membres de deux familles dans le sud du pays. Le mokhtar (chef local) du village de Kfour, dans la province de Nabatieh, et son épouse ont été tués dans un bombardement aérien. Une autre famille composée d'un père, d'une mère et de leurs deux enfants a péri après qu'un raid a détruit leur maison dans la localité de Zawtar al-Charqiya. Mercredi à l'aube, une série de frappes sionistes avait déjà fait 12 morts et au moins 23 blessés dans le sud et l'est du Liban. Six personnes ont notamment été tuées dans des bombardements visant Aramoun et Saâdiyat, dans la région du Mont-Liban, au sud de Beyrouth. Dans la ville de Baâlbek, à l'est du pays, une frappe israélienne contre un immeuble résidentiel de quatre étages a fait six morts et 15 blessés, selon des sources médicales locales. Les équipes de secours ont poursuivi les opérations de déblaiement afin de rechercher d'éventuelles personnes ensevelies sous les décombres. Une autre attaque aérienne a également visé un hôtel dans la région de Hazmieh, à l'est de Beyrouth, marquant la première frappe de ce type dans cette zone majoritairement chrétienne située à proximité du palais présidentiel, de l'académie militaire et de plusieurs ambassades étrangères.

DÉPLACEMENTS MASSIFS DE POPULATION

Dans la capitale, la banlieue sud de Beyrouth a connu un mouvement massif de déplacement de population après que l'armée israélienne a appelé les habitants à quitter leurs quartiers en prévision de bombardements. L'armée israélienne a en effet lancé un avertissement urgent aux habitants du sud du Liban,

leur demandant de se déplacer immédiatement vers le nord du fleuve Litani. L'ordre d'évacuation concerne également les habitants des villes de Tyr et Bint Jbeil. Sur la plateforme X, l'armée israélienne a affirmé que « les activités du Hezbollah obligent l'armée à agir avec force », appelant les civils à évacuer leurs maisons pour leur sécurité. Plusieurs avertissements similaires ont également été adressés aux habitants de plus de 50 villages du sud et de la Bekaa, les appelant à se tenir à au moins un kilomètre des zones considérées comme des positions de la résistance libanaise.

ESCALADE MILITAIRE ET TENSIONS RÉGIONALES

Cette nouvelle vague de bombardements intervient dans un contexte de forte escalade entre Israël et le Hezbollah, alors que le mouvement libanais a revendiqué des tirs de roquettes et de drones vers le nord des territoires occupés. Selon des sources militaires israéliennes, trois soldats israéliens ont été blessés jeudi après qu'un missile antichar, tiré depuis le sud du Liban, a visé une position militaire près de la frontière. Face au risque d'un embrasement plus large, plusieurs dirigeants internationaux ont appelé à la désescalade. Le président français, Emmanuel Macron a notamment exhorté les parties à agir rapidement pour éviter que le Liban ne sombre de nouveau dans une guerre ouverte, annonçant l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence destinée aux civils déplacés. Dans l'immédiat, la situation reste extrêmement volatile, tandis que les bombardements se poursuivent et que les craintes d'un conflit régional élargi continuent de grandir.

M.S.

FERMETURE D'EL-AQSA

Les Palestiniens privés de la troisième prière du vendredi de Ramadhan

Les autorités sionistes maintiennent la fermeture de la mosquée El-Aqsa à El-Qods pour le septième jour consécutif, empêchant les Palestiniens d'y accomplir la troisième prière du vendredi du mois sacré de Ramadhan, dans un contexte de tensions régionales liées à la guerre en cours contre Iran.

Selon des sources locales, la fermeture du troisième lieu saint de l'islam a été décidée par les autorités israéliennes dès le début de l'offensive sioniste-américaine contre l'Iran, lancée samedi dernier. Depuis lors, l'armée a imposé des restrictions strictes interdisant les rassemblements durant cette période de guerre, ce qui a conduit à l'interdiction d'accès au site pour les fidèles. Des témoins oculaires ont indiqué que les portes de la mosquée El-Aqsa sont restées fermées ce vendredi encore, empêchant des milliers de Palestiniens de se rendre à la prière hebdomadaire, habituellement l'un des moments les plus importants de la vie religieuse à El-Qods, particulièrement durant le mois de Ramadhan où l'affluence est traditionnellement très élevée. Seules quelques personnes sont actuellement autorisées à se trouver à l'intérieur de l'enceinte du sanctuaire. Il s'agit essentiellement des gardiens du site, des responsables religieux et des employés du Département des Waqfs islamiques de Jérusalem, qui continuent d'assurer l'appel à la prière et l'accomplissement des offices aux horaires habituels, y compris la prière du vendredi, mais en l'absence des fidèles. Ces mesures ne concernent pas uniquement les lieux de culte musulmans. Les autorités ont également appliqué des restrictions similaires à d'autres sites religieux de la vieille ville d'El-Qods. Parmi eux figure l'Église du Saint-Sépulcre, considérée comme l'un des lieux les plus sacrés pour les chrétiens du monde entier. L'accès à cette église emblématique aurait également été limité dans le cadre des mesures de sécurité imposées par les autorités sionistes. La fermeture d'Al-Aqsa en plein Ramadhan a suscité une vague d'indignation parmi les Palestiniens. De nombreux internautes ont exprimé leur colère et leur frustration sur les réseaux sociaux, dénonçant une atteinte à la liberté de culte et un acte particulièrement sensible durant le mois sacré. Pour beaucoup d'observateurs, cette décision revêt une dimension symbolique et politique majeure, tant la mosquée Al-Aqsa occupe une place centrale dans l'identité religieuse et nationale palestinienne. La restriction de l'accès au site, surtout durant le Ramadhan, est souvent perçue comme un facteur supplémentaire de tension dans une ville déjà marquée par de fortes sensibilités religieuses et politiques. Alors que la situation régionale demeure extrêmement volatile, la fermeture prolongée du complexe d'Al-Aqsa pourrait contribuer à attiser davantage les tensions à Jérusalem et dans les territoires palestiniens, où les lieux saints restent au cœur des dynamiques politiques et des mobilisations populaires.

M.S.

ALLEMAGNE

Les ordures ménagères transformées en béton

L'Allemagne transforme les cendres d'ordures ménagères en béton absorbant le carbone pour une construction durable. Des scientifiques allemands ont mis au point une technologie innovante permettant de transformer les cendres d'ordures ménagères en matériaux de construction écologiques dotés d'une capacité unique à absorber et stocker durablement le dioxyde de carbone.

Chaque année, l'Allemagne produit environ 6 millions de tonnes de cendres issues de l'incinération des déchets municipaux. Ces cendres ne sont pas de simples déchets ; il s'agit de déchets dangereux contenant des métaux lourds et des substances toxiques telles que des dioxines et des sels dissous, ce qui fait de leur élimination un enjeu environnemental majeur. Mais là où certains voient un problème, des scientifiques de l'Université des sciences appliquées de Cologne et de l'Université RWTH d'Aix-la-Chapelle y voient une formidable opportunité. L'idée repose sur un phénomène naturel appelé « carbonisation », au cours duquel les minéraux contenus dans les cendres réagissent chimiquement avec le



dioxyde de carbone, le piégeant définitivement dans leur structure. Ce processus est similaire à ce qui se produit naturellement dans certaines roches sur des milliers d'années, mais les scientifiques souhaitent l'accélérer et l'exploiter au profit de l'environnement.

L'objectif principal du projet, mené par l'Association de gestion des déchets de Bergie, est de développer une méthode pratique de carbonisation des cendres, puis de tester si le produit final peut être utilisé dans des projets concrets tels que la construction de routes ou la production de béton. Pour ce faire, une usine pilote de pointe est actuellement en construction, où différentes technologies seront testées sur des cendres fournies par l'entreprise spécialisée River. L'équipe travaille sur deux méthodes de carbonisation différentes, chacune présentant ses propres caractéristiques.

La première, la carbonisation humide sous-marine, permet l'absorption d'une plus grande quantité de dioxyde de carbone, mais nécessite un apport d'énergie supplémentaire pour sécher les cendres après traitement. La seconde, la carbonisation à humidité limitée, permet la formation d'une couche de carbone dense à la surface des cendres. Cette couche stocke moins de carbone car elle l'empêche de pénétrer en profondeur, mais elle ne requiert pas de séchage supplémentaire. L'ambition ne se limite pas à

l'élimination sûre des cendres ; elle vise également à les transformer en une ressource économique précieuse. Après carbonisation, ces cendres peuvent remplacer le sable ou le gravier dans la construction de bâtiments et de routes, des matériaux généralement extraits de la nature, ce qui engendre une forte consommation d'énergie et un impact environnemental important. Cette nouvelle technologie présente donc un double avantage : l'élimination des déchets dangereux et la fourniture d'alternatives naturelles préservant les ressources de la Terre.

Des scientifiques vont encore plus loin et étudient la possibilité d'utiliser les cendres carbonisées comme composant essentiel du béton. Cette application, plus complexe, exige un contrôle qualité rigoureux. L'équipe travaille au développement de techniques de fissuration sélective et de procédés de traitement supplémentaires afin de garantir une granulométrie uniforme et une composition chimique stable.

L'équipe se montre optimiste quant au potentiel de cette technologie. Si les essais sont concluants et que les cendres carbonisées répondent aux normes environnementales et techniques requises, ce sera un pas de géant vers une économie circulaire, où les déchets sont transformés en ressources, et vers la protection du climat, où le carbone est capturé et stocké au lieu d'être rejeté dans l'atmosphère.

VIETNAM

L'économie bleue dans le développement

La mer est depuis longtemps indissociable du développement de la province de Quang Tri (région de la côte centrale du Nord du Viêt Nam). Elle assure la subsistance de dizaines de milliers de pêcheurs côtiers et offre d'importantes perspectives à des secteurs économiques clés tels que l'aquaculture, le tourisme, la logistique et les énergies renouvelables. Cependant, dans le cadre de la stratégie de développement de l'économie maritime, le défi d'exploiter efficacement le potentiel de la mer tout en préservant son environnement intact est plus urgent que jamais. Dans le cadre de la préservation du milieu marin et du développement durable, Quang Tri se distingue par son potentiel exceptionnel. Avec un littoral de plus de 190 km, la province abrite de nombreuses plages préservées, telles que Cua Tung, Cua Viet, Vinh Thai et Trieu Lang, ainsi que des paysages naturels diversifiés et un environnement écologique sain, autant d'atouts qui favorisent le développement d'un tourisme marin de qualité. De plus, ses eaux recèlent des ressources halieutiques estimées à environ 100 000 tonnes, avec plus de 1 650 espèces marines, dont beaucoup présentent une grande valeur économique. Près de 15 000 hectares de surface aquatique sont utilisés pour l'aquaculture grâce à un système de sept estuaires se jetant dans la mer, conjugué à des conditions de marées semi-diurnes, de salinité et de pH propices au développement de l'élevage d'espèces à valeur d'exportation telles que le mérou, la crevette et le crabe. Il s'agit d'un atout majeur pour la province, qui peut ainsi développer ses pêcheries de manière durable, en conciliant exploitation et protection des ressources aquatiques. Face à la nécessité d'un développement économique maritime durable, la province de Quang Tri a fait de la protection de l'environnement marin une priorité absolue. Elle s'attache ainsi à améliorer l'efficacité de la gestion publique, à renforcer le contrôle, la prévention et l'atténuation de la pollution, et à intervenir rapidement en cas d'incidents environnementaux, notamment la pollution plastique des océans. Des actions de sensibilisation et de participation citoyenne ont été mises en œuvre, contribuant à une meilleure compréhension de ces enjeux par la population, en particulier les pêcheurs côtiers. La province intensifie la mise en œuvre de programmes de protection du milieu marin et insulaire, renforce la gestion des déchets plastiques, maintient l'efficacité du mouvement de lutte contre les déchets plastiques et étend le modèle de collecte des déchets sur les navires de pêche. De nombreux projets de restauration des écosystèmes aquatiques et de régénération des ressources aquatiques ont été mis en œuvre, assurant ainsi la protection des ressources à long terme et garantissant les moyens de subsistance des populations. Les campagnes de nettoyage des plages et de réduction des déchets plastiques ont eu un impact considérable sur la communauté.

INFO

POLLUTION MARINE

Les eaux usées de bâtiments de guerre

L'Ocean Water Alliance (OWA) a alerté sur les risques environnementaux que pourraient engendrer des dysfonctionnements récurrents du système d'assainissement du porte-avions USS Gerald R. Ford pour l'océan. L'OWA a souligné que de tels incidents pourraient entraîner l'introduction d'agents pathogènes dans les eaux côtières, une augmentation des apports de nutriments, une pollution à proximité des ports, ou encore des impacts négatifs sur les habitats marins sensibles. Un porte-parole de l'OWA a ajouté : « Malheureusement, la réponse est : tout cela. Il est impossible d'identifier une menace prédominante, car les systèmes de surveillance, de signalement et d'évaluation nécessaires pour appréhender l'ensemble des impacts de ces rejets font tout simplement défaut. » L'organisation a précisé que les eaux usées peuvent contenir des agents pathogènes, des produits pharmaceutiques, des hormones, des produits d'hygiène personnelle et des produits chimiques industriels liés aux opérations du navire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Partout sur Terre, la flore supporte des économies, concourt à la santé humaine et rend possible l'existence de la quasi-totalité des autres formes de vie. C'est particulièrement le cas des plantes médicinales et aromatiques.

INFO

TUNISIE

Crédits pour l'économie verte

La ligne de crédit destinée au financement des projets dans les domaines de l'économie verte, l'économie bleue et l'économie circulaire, en Tunisie, a été lancée, officiellement, a annoncé le ministère tunisien de l'Environnement, dans un communiqué publié mardi. Cette ligne, dotée d'une enveloppe de 20 millions de dinars (MD), mettra à la disposition des jeunes promoteurs désirant créer leurs propres projets, ainsi que les différents types d'entreprises, y compris les entreprises communautaires, des crédits d'investissement à des conditions privilégiées. La finalité est de booster l'investissement durable, la création de postes d'emploi, le soutien des initiatives écologiques, et le renforcement de la résilience de l'économie nationale, face aux défis environnementaux et climatiques. Sont éligibles au es financement de cette ligne de crédit, les porteurs de projets de l'économie verte (agriculture biologique, tourisme écologique, gestion intégrée des déchets...), de l'économie bleue (pêche durable, protection des systèmes écologiques marins, valorisation des ressources hydrauliques...) et de l'économie circulaire (valorisation des déchets...). Les crédits octroyés doivent ne pas dépasser 50% des besoins de financement de projets, avec un seuil fixé à 500 mille dinars, pour chaque bénéficiaire. Le remboursement se fera avec un taux d'intérêt égal à celui appliqué sur le marché monétaire, sur une période de 10 ans, avec 3 ans de grâce. Plusieurs banques ont adhéré à la convention de ladite ligne de crédit, à savoir la STB, la BNA, la BH, la BTS, la BTE, Attijari Bank, l'ATB, et la BIAT.

Repéré pour vous

Dans le monde, environ 30 000 espèces végétales sont largement reconnues comme plantes médicinales ou aromatiques, d'après les données publiées et les données commerciales.

BOUMERDÈS. FORMATION PROFESSIONNELLE

Convention de partenariat avec l'entreprise Socothyd

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Boumerdès a signé, mercredi dernier, une convention de partenariat et de coopération avec l'entreprise publique économique (EPE) Socothyd, leader national dans la fabrication de produits parapharmaceutiques et d'hygiène corporelle.



Ph: DR

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de l'entreprise, dans la commune des Issers, en présence du Président-directeur général (P-dg) de Socothyd, Ziane Berroudja Mohamed, de cadres de l'entreprise, de la directrice du secteur, Manzou Salih, ainsi que de stagiaires. Cette initiative associe Socothyd à la direc-

tion de la formation professionnelle, via le Centre de formation et d'apprentissage (CFPA) Belaïd-Rabah-Benslimane des Issers, a indiqué Mme Manzou. Elle prévoit la formation, dans le cadre d'un cursus qualitatif de courte durée (six mois), de plus de 30

stagiaires répartis en trois groupes, dans diverses spécialités industrielles et économiques, avec des perspectives de recrutement au sein de l'entreprise. Cette convention s'inscrit dans le cadre du développement et de la promotion du partenariat et de la coopé-

ration avec l'environnement industriel et économique, ainsi que du renforcement des liens entre la formation et l'économie nationale, en vue de former des compétences nationales hautement qualifiées, aptes à accompagner la dynamique de développement, selon la même source. Elle porte notamment sur l'organisation de stages pratiques au profit des apprenants, l'amélioration du niveau de qualification des formateurs et du personnel du centre, la contribution à l'actualisation de la carte pédagogique et des offres de formation, ainsi que l'organisation de visites de terrain et la participation à l'élaboration de programmes de formation dans différentes spécialités. Cette convention s'ajoute aux huit autres accords de coopération signés par le secteur depuis le début de l'année 2026 avec des entreprises industrielles et économiques à travers la wilaya.

R. R.

AÏN-TÉMOUCHENT. INDUSTRIE

Prochaine réception d'une nouvelle usine de production d'huiles pour véhicules

Le tissu industriel de la wilaya d'Aïn Témouchent sera renforcé par une nouvelle usine de production de lubrifiants et d'huiles moteurs, dont les travaux de réalisation se poursuivent actuellement dans la zone industrielle de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Energie et des Mines. "La réception du projet, inscrit dans le cadre de l'investissement privé, est prévue avant la fin de l'année en cours", a précisé la même source. Le taux d'avancement des travaux du projet, implanté sur une superficie de 5.000 mètres carrés dans la zone industrielle d'Aïn Témouchent, est estimé à environ 40%, a indiqué la directrice de l'Energie et des Mines, Thouraya Abbou, soulignant que sa "réception est prévue durant le second semestre de l'an-

née en cours". Selon la même responsable, l'usine aura une capacité de production de 17.000 tonnes par an dans sa première phase, laquelle sera portée à 22.000 tonnes par an dans une deuxième phase. Le projet, dont le coût est estimé à 450 millions de dinars, permettra la création d'environ 160 emplois directs dans sa première phase, un nombre qui devrait

progressivement atteindre 200 emplois lorsque l'usine fonctionnera à pleine capacité, selon la même source. Cet investissement industriel revêt une importance particulière, car il contribuera à couvrir une part importante des besoins du marché national en huiles pour véhicules, ce qui permettra de réduire les importations de ce produit industriel.

TIARET. AEP

Mise en service d'un puits artésien à Aïn El-Hadid

Un puits artésien destiné à renforcer le réseau d'alimentation en eau potable dans la commune de Aïn El-Hadid (wilaya de Tiaret) a été mis en service, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur des Ressources en eau de la wilaya, Laïd Aïssani. M. Aïssani a précisé que ce puits, dont la mise en service a été supervisée, mercredi, par le Secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Rabah

Mourad Yezza, a été réalisé en cinq mois, dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel. Le débit de ce puits, foré à une profondeur de 200 mètres, est d'environ 18 litres par seconde, dont 12 litres par seconde sont actuellement exploités. Le coût de réalisation du puits qui a été équipé et raccordé au réseau électrique, est estimé à 11,6 millions de dinars, a-t-on indiqué. Le même responsable a souligné que la

mise en service de ce puits artésien permettra d'assurer un approvisionnement normal en eau aux habitants une fois tous les deux jours. Son entrée en service permettra également aux techniciens d'entamer la réhabilitation de l'ancien puits artésien précédemment exploité, après l'enregistrement de pannes répétées, ce qui garantira une ressource hydrique supplémentaire pour la commune.

MILA. APRÈS TRAITEMENT DU PROBLÈME DE GLISSEMENT DE TERRAIN

La voie de contournement Nord-Est de la ville rouverte à la circulation

La voie de contournement Nord-Est de la ville de Mila a été rouverte à la circulation, les travaux engagés pour traiter le problème de glissement de terrain sur cet axe ayant été achevés, a indiqué, jeudi, le directeur des travaux publics, Rabah Sari. Le même responsable a précisé à l'APS qu'une enveloppe de 329,35 millions de dinars avait été allouée pour la réalisation de ce projet sectoriel destiné à faciliter la circulation sur cet évitement qui constitue un passage important pour les véhicules lourds en provenance du port de Djen-Djen (Jijel) où s'y rendant. Selon M. Sari, les glissements de terrain ayant provoqué la détérioration de la chaussée en plusieurs points ont tous été traités, avec réparation des sections endommagées, ce qui avait conduit à une perturbation temporaire de la circulation dans les endroits concernés. "Tous les risques qui menaçaient la sécurité des usagers sur cette voie de contournement sont désormais éliminés", a conclu le directeur des travaux publics.

DJELFA. REBOISEMENT

Plantation de 1.000 arbustes dans le cadre d'une campagne de volontariat

Une campagne de volontariat pour la plantation de 1.000 arbustes a été organisée dans les communes de Charef et d'Aïn Chouhada, à l'ouest de Djelfa, à l'initiative d'associations, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts. La même source a précisé que cette campagne, organisée mercredi avec la participation des associations "Algérie verte" et "Notre environnement entre nos mains", en coordination avec la Conservation des forêts, plusieurs organismes publics, les Scouts musulmans algériens (SMA), les services de la Gendarmerie nationale ainsi que la Radio de Djelfa, a permis la plantation de 1.000 arbustes de différentes espèces adaptées à la nature des zones ciblées, caractérisées par un relief montagneux et steppique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une opération de sensibilisation visant à ancrer la culture du reboisement chez le citoyen et à préserver la ressource forestière, en veillant à l'extension des plantations avec des espèces adaptées à l'environnement de la région, telles que le pistachier de l'Atlas et l'oléastre. La campagne a concerné le lieu-dit "Guettia", dans la commune de Charef, une région montagneuse connue pour son attrait touristique. Elle a également ciblé la sortie ouest de la commune d'Aïn Chouhada en direction d'El-Idrissia, une zone à caractère steppique, selon la même source.

OU M EL-BOUAGHI. AIN

BEIDA

170 millions DA pour des projets de développement

Une enveloppe financière de 170 millions DA a été octroyée pour la réalisation de projets de développement dans la commune d'Ain Beida (26 km à l'est d'Oum El Bouaghi), a-t-on appris jeudi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Fathi Hamlaoui. Le même élu a précisé à l'APS que cette enveloppe financière a été dégagée dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'exercice 2026. Il s'agit de la réalisation de projets d'amélioration urbaine dans les cités "4e site", "Belle vue", "Saïdi Djemouï", "80 logements" et "route de Meskiana", a précisé M. Hamlaoui. Dans la partie Nord de la commune d'Ain Beida, un château d'eau (40 m3) et un bassin de décantation des eaux usées seront réalisés en plus d'un réseau d'assainissement à la cité "El Manar", selon la même source. L'agglomération de "Bir Ouenasse" dans la même commune a bénéficié de nombre de projets portant, notamment sur la réalisation d'un réseau d'assainissement (partie Nord) et un réseau d'approvisionnement en eau potable, selon le même élu. Dans le même contexte, une enveloppe financière de 50 millions DA a été mobilisée du budget de la commune de 2026 pour la réalisation du projet d'aménagement urbain à la cité "Ibn Rochd".

KHENCHELA. RÉALISATION D'UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES À CHECHAR

Le projet réceptionné prochainement

Le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées dans la commune de Chechar (Khenchela), sera réceptionné "avant la fin du premier semestre de l'année en cours", a indiqué jeudi le chargé de gestion de la Direction de l'hydraulique, Rachid Benachi. Le même responsable a précisé à l'APS que les travaux de réalisation et d'équipement de cette station ont atteint 80% et l'entreprise de réalisation attend l'arrivée des équipements électromécaniques pour entamer le montage et la mise en marche et lancer les tests techniques. Une enveloppe financière estimée à 1,6 milliards DA a été octroyée pour la réalisation de ce projet, a indiqué la même source.



RAMADAN ET MALADIES RÉNALES

Les précautions à prendre

Le jeûne du mois de Ramadhan n'est pas toujours compatible avec les maladies rénales. Il risque de les aggraver ou de provoquer des complications. Éclairage avec Pr Amal Bourquia, spécialiste en néphrologie dialyse et transplantation et, par ailleurs, présidente de l'Association Reins.



Ph: DR

La pratique du jeûne durant le mois du Ramadhan peut être dangereuse pour les personnes qui souffrent de pathologies chroniques. S'abstenir de boire, de manger ou de prendre les médicaments durant la journée pourrait leur être fatal. C'est le cas des personnes souffrant des maladies rénales. En effet, le rein est un organe de filtration et d'élimination des déchets.

Chaque minute, les reins filtrent environ 1 litre de sang, soit un cinquième de la quantité pompée par le cœur. La privation d'eau du lever au coucher du soleil et surtout quand il fait chaud entraîne la diminution de la filtration glomérulaire rénale. Ce qui peut être dangereux particulièrement pour les patients atteints de maladies rénales. Les conséquences peuvent être parfois graves. «Au cours du mois du Ramadhan, ce sont surtout les pathologies rénales chroniques qui posent problème. Il est donc déconseillé de jeûner quand on souffre de maladies rénales chroniques avancées ou lorsqu'on est en situation de décompensation aiguë. Selon les cas,

on peut interdire le jeûne d'une partie ou de la totalité du mois», déclare au «Matin» Pr Amal Bourquia, spécialiste en néphrologie dialyse et transplantation et présidente de l'Association Rein. Et d'ajouter que «l'interdiction de jeûner concerne tout type de néphropathie, glomérulaire, interstitielle, ou vasculaire en phase aiguë de la maladie. Les personnes qui s'obstinent à jeûner risquent de voir s'aggraver la maladie rénale ou même apparaître une insuffisance rénale. Pour les néphropathies en rémission, le jeûne peut être autorisé sous surveillance médicale et avec l'adaptation de la prise de médicaments». Pr Bourquia souligne, en outre, que durant ce mois du Ramadhan, il est fréquent de recevoir des patients souffrant de maladies rénales avec des complications.

«Cela est dû essentiellement au changement des habitudes alimentaires durant ce mois sacré, les écarts de régime, le manque de sommeil et la perturbation de prise des médicaments. Il faut aussi noter que certains malades prennent l'initiative de jeûner sans demander l'avis du médecin traitant et se retrouvent face à de graves complications, surtout lorsqu'il s'agit d'insuffisance rénale», indique le médecin. «Qu'elle soit aiguë ou chronique, cette

maladie est définie comme étant une altération de la fonction des reins. Le jeûne risque de l'aggraver ou de faire apparaître des complications. Les patients insuffisants rénaux à un stade avancé ou ceux en dialyse ne peuvent pas jeûner vu leur état général souvent altéré surtout si le patient est âgé, anémique, hypertendu, ou avec un risque cardio-vasculaire élevé.

Le jeûne peut constituer un vrai danger», poursuit la présidente de l'Association Rein. Cette dernière indique, par ailleurs, que le jeûne peut être permis en cas d'insuffisance rénale chronique modérée et stable, mais à condition qu'il y ait une surveillance continue.

Car, dès que le niveau de créatinine augmente, le jeûne doit être interrompu. Concernant les personnes faisant de la lithiase rénale, qu'on connaît plus sous le nom de calculs rénaux, le Ramadan induit une recrudescence des crises. «Il est conseillé aux patients porteurs de lithiases rénales d'augmenter les apports en eau pour obtenir une diurèse de plus de 2 litres par jour.

Ces malades ne sont pas en interdiction absolue de jeûner, mais doivent discuter au cas par cas avec leur médecin-néphrologue», recommande Pr Bourquia. «Il faut également éviter de consommer

des préparations à base de plantes pour essayer d'expulser les calculs. Celles-ci peuvent être extrêmement dangereuses pendant ce mois avec la restriction hydrique, d'ailleurs les plantes sont la quatrième cause de mise en dialyse au Maroc. Attention également aux décoctions dites traditionnelles à base d'herbes», alerte le médecin.

Certaines maladies rénales n'empêchent pas de pratiquer le jeûne du mois sacré du Ramadhan. Il y a donc lieu de ne pas généraliser, mais plutôt de procéder au cas par cas. Tout doit reposer sur la décision du médecin traitant et des conseils qu'il donnera à son patient. Ce dernier doit suivre les consignes sachant pertinemment que le praticien cherchera toujours à faciliter à son malade la pratique du jeûne tout en procédant à un suivi rapproché pour éviter tout risque éventuel. Mais en général, les personnes souffrant de maladies rénales qui peuvent jeûner ne doivent pas pratiquer de sport avant le ftour. Il faut aussi éviter de consommer trop de protéines et trop de sel. Il faut aussi savoir qu'une consommation abusive de médicaments n'est pas bénéfique. Ces derniers sont tous toxiques pour le rein en situation de déshydratation.

Ania N

AHMED NAKHLA À LA TÊTE DE L'ANG : Vers une politique nationale de greffes structurée



L'installation d'un nouveau directeur général de l'Agence nationale des greffes (ANG) spécialisée dans la transplantation rénale marque un tournant : l'Algérie veut passer d'un programme de greffe encore marginal à une véritable politique nationale structurée. La nomination d'Ahmed Nakhla, chirurgien thoracique, vasculaire et spécialiste de la transplantation rénale, s'inscrit dans la trajectoire fixée par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, qui a récemment rappelé que « la transplantation reste l'unique espoir pour des milliers de patients en insuffisance rénale terminale, alors que les listes d'attente s'allongent et que le recours à l'étranger pèse lourdement sur les familles ». Cette nomination intervient quelques jours après une Journée parlementaire au Conseil de la nation, au cours de laquelle les participants ont mis en avant la nécessité de relancer l'ANG en la dotant de moyens humains et matériels et en renforçant ses prérogatives, ainsi que de créer un registre national du don d'organes, encadré par des normes éthiques, pour promouvoir la culture du don et assurer transparence et bonne gestion des greffes. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a souligné que « le profil du nouveau DG doit permettre de relancer l'ANG et d'accélérer la mise en œuvre du programme national de développement de la greffe d'organes, placé sous l'égide de l'Agence ». Aït Messaoudène a également insisté sur « la nécessité de relever le défi de la transplantation d'organes et de relancer ce secteur, afin de renforcer les capacités du système de santé ». Il a, par ailleurs, affirmé « l'importance du travail conjoint et de la coordination permanente entre les différents acteurs pour créer une nouvelle dynamique dans ce domaine vital », appelant « à travailler dans un esprit d'équipe et à unir les efforts, afin d'élever le niveau de performance et de contribuer efficacement au soutien du système de santé national ». Créée en 2012, l'ANG a pour mission de coordonner, encadrer et évaluer l'ensemble des activités de prélèvement et de greffe, de définir les règles d'attribution des organes, de gérer les registres (liste d'attente, refus présumés, etc.) et de superviser le don du vivant et du décédé. Pourtant, l'Agence peine à jouer pleinement son rôle de pilote national, structures administratives limitées, problèmes de financement et manque de personnel spécialisé entravent la planification et la coordination des prélèvements. Pour rappel, la greffe rénale domine le secteur environ 1 600 greffes ont été réalisées depuis 1986, soit moins de 40 opérations par an en moyenne, alors que des milliers de patients restent en hémodialyse. Les dernières années montrent, toutefois, une légère hausse, autour de 200 220 greffes annuelles, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire et aux pénuries de médicaments, signe d'une dynamique de relance des services de transplantation rénale. Les greffes hépatiques (transplantation de foie) restent très limitées, concentrées sur le centre Pierre et Marie Curie d'Alger, et se pratiquent quasi exclusivement à partir de donneurs vivants apparentés. Le prélèvement sur personnes décédées demeure marginal, alors même que responsables de l'ANG et experts le considèrent comme la seule voie durable pour développer la greffe. Les principaux freins sont à la fois organisationnels, socioculturels et financiers : manque de réanimateurs et de chirurgiens formés, coordination fragile entre urgences, réanimation et équipes de prélèvement, méfiance sociale et préférence pour le don vivant familial, et budgets insuffisants pour soutenir l'activité et la formation.

L. Z.

BON À SAVOIR

Les biens faits du piment :

Le piment renforce le système immunitaire grâce à sa teneur élevée en oligoéléments essentiels tels que le cuivre, le magnésium, le potassium, le manganèse et le fer. Ces éléments nutritifs précieux soutiennent nos défenses naturelles, nous aidant à lutter contre les agressions extérieures et à maintenir notre santé globale. Il révèle également des vertus analgésiques non négligeables, en raison de sa capsaïcine aux propriétés anti-inflammatoires. Il peut ainsi soulager efficacement les douleurs associées à des affections telles que l'arthrite, les rhumatismes,



les torticolis, les crampes musculaires et les maux de dos. La capsaïcine est

d'ailleurs couramment utilisée en pharmacie pour traiter les douleurs chroniques neuropathiques. Enfin, le piment est un précieux allié dans la lutte contre le vieillissement prématuré. Ses pigments végétaux, tels que la chlorophylle dans le piment vert et les caroténoïdes dans les piments rouges et orangés, regorgent d'antioxydants.

Ces puissants composés combattent les radicaux libres, ces molécules instables qui peuvent endommager nos cellules et accélérer les signes du vieillissement.

L.Zeggane

SPORTS

IL A EFFECTUÉ UN RETOUR GAGNANT :

Maza, héros de la victoire du Bayer Leverkusen en Bundesliga

Après une période d'absence due à une blessure, l'international algérien Ibrahim Maza a effectué un retour très remarqué sur les pelouses allemandes en cette fin de semaine.

Titularisé avec le Bayer Leverkusen, le jeune milieu offensif a joué un rôle déterminant dans la victoire de son équipe face au Hamburger SV (1-0), lors d'une rencontre disputée dans le cadre de la Bundesliga. Grâce à une performance aboutie et une passe décisive sur l'unique but du match, le joueur algérien a été désigné homme de la rencontre avec une note de 8,6.

L'absence d'Ibrahim Maza s'était fait ressentir ces dernières semaines au sein de l'effectif du Bayer Leverkusen. Blessé et contraint de rester éloigné des terrains, le milieu algérien avait dû observer une période de récupération qui avait suscité quelques inquiétudes chez les supporters du club allemand. Son retour dans le onze de départ constituait donc l'un des faits marquants de cette rencontre face à Hambourg. Dès l'annonce de la composition officielle, la présence de Maza a suscité un certain optimisme, tant son apport technique et sa créativité sont devenus précieux dans l'animation offensive de l'équipe. Sur la pelouse, le joueur de 20 ans n'a pas tardé à montrer qu'il était prêt à reprendre son rôle central dans le dispositif de Leverkusen. Très mobile entre les lignes, précis dans ses transmissions et capable de créer des décalages, il a rapidement pris le contrôle du tempo offensif de son équipe. Face à une formation de Hambourg compacte et bien organisée défensivement, le Bayer Leverkusen a dû faire preuve de patience pour trouver la faille. Dans ce contexte, la qualité de lecture du jeu de Maza s'est révélée précieuse. Le joueur algérien a multiplié les initiatives, cherchant constamment à ouvrir des espaces et à accélérer la circulation du ballon.

HOMME DU MATCH ET CONFIRMATION D'UN TALENT PROMETTEUR

Le tournant de la rencontre est survenu à la suite d'une action collective initiée au



Phs : DR

milieu de terrain. Profitant d'un moment d'hésitation dans la défense adverse, Ibrahim Maza a délivré une passe parfaitement ajustée vers un coéquipier lancé dans la surface. L'action s'est conclue par le seul but de la rencontre, offrant au Bayer Leverkusen un avantage précieux.

Cette passe décisive, symbole de sa vision du jeu et de sa précision technique, a finalement permis aux hommes de Leverkusen de sécuriser une victoire importante dans la course aux objectifs du club cette saison.

Au-delà de son rôle décisif sur l'unique but du match, Ibrahim Maza a livré une prestation globale très solide. Présent dans la récupération, actif dans la construction et dangereux dans les derniers mètres, il a été l'un des joueurs les plus influents de la rencontre. Les statistiques et les observateurs ont unanimement salué sa performance. Avec une note de 8,6, l'international algérien a été désigné homme du match, confirmant ainsi son importance croissante dans l'effectif

du Bayer Leverkusen. La performance de Maza constitue également une bonne nouvelle pour la sélection nationale algérienne. En retrouvant rapidement son meilleur niveau après sa blessure, le joueur démontre qu'il reste un élément capable d'apporter créativité et efficacité au milieu de terrain.

À mesure qu'il enchaîne les performances de haut niveau en Allemagne, le milieu offensif algérien continue de gagner en maturité et en influence. Son retour réussi avec le Bayer Leverkusen pourrait ainsi marquer un tournant dans sa saison et renforcer encore davantage sa place parmi les talents émergents du football algérien.

Avec cette victoire précieuse et la prestation éclatante l'ex-stratège du Hertha Berlin, le Bayer Leverkusen repart avec trois points importants et peut envisager la suite du championnat avec confiance, porté par un joueur qui semble déjà avoir retrouvé tout son éclat.

Hakim S.

TEMPÊTE AUTOUR DE L'ATTAQUANT ALGÉRIEN Amoura sur la sellette à Wolfsburg

L'attaquant algérien Mohamed Amoura traverse une période particulièrement complexe avec le VfL Wolfsburg, après une série d'événements qui ont sérieusement remis en question son avenir au sein de l'équipe.

Le début de cette période délicate coïncide avec l'élimination de l'Algérie en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. Un revers difficile à digérer pour Amoura, dont la frustration s'est ensuite étendue au sein de son club, notamment suite à un incident survenu lors d'un entraînement et à son mécontentement vis-à-vis de certaines décisions techniques.

Les tensions se sont accentuées lors du dernier match de Wolfsburg, lorsque l'entraîneur

Daniel Baier a décidé de remplacer Amoura à la mi-temps, après un premier acte catastrophique au cours duquel l'équipe a encaissé trois buts. Cette décision a été perçue comme un coup dur pour le joueur, connu pour sa combativité et son esprit de compétition.

À cela s'ajoute le contexte difficile du club, qui voit ses résultats décliner et se retrouve dangereusement proche des zones de relégation, loin des ambitions initiales de jouer les premières places du championnat.

Pourtant, les statistiques d'Amoura restent honorables cette saison, avec 8 buts et 3 passes décisives en 22 matchs. Mais la relation tendue avec le staff technique pourrait l'inciter à quitter le club à la fin de la sai-



son. Plusieurs équipes ont déjà manifesté leur intérêt, parmi les-

quelles les clubs anglais Leeds United et Brighton, ainsi que le club saoudien Al-Nassr FC. Selon la presse allemande, Bayer Leverkusen aurait également inscrit Amoura sur sa liste d'options offensives, ouvrant la possibilité d'un duo algérien prometteur avec Ibrahim Maza.

La valeur marchande d'Amoura est estimée à environ 32 millions d'euros. Cependant, ses récentes performances irrégulières pourraient peser sur cette estimation, à moins qu'il ne retrouve son meilleur niveau pour aider Wolfsburg à échapper à la relégation et briller à nouveau avec l'équipe nationale algérienne lors des prochaines échéances internationales.

H. S.

CAN FÉMININE 2026

Le tournoi reprogrammé du 25 juillet au 16 août

La Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine, prévue initialement du 17 mars au 3 avril, a été reprogrammée et se jouera finalement du 25 juillet au 16 août prochains, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi sur son site officiel. "Après des discussions entre la CAF et ses partenaires, la FIFA et d'autres parties prenantes, la CAF a décidé de reprogrammer les dates de la CAN-2026, du 25 juillet au 16 août 2026, afin d'assurer le succès de cette importante compétition féminine, compte tenu de certaines circonstances imprévues", explique l'instance continentale dans un communiqué. "Les préparatifs pour la CAN-2026 sont en cours et toutes les parties sont confiantes quant à sa réussite", conclut l'instance africaine. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

(1/4 DE FINALE RETOUR) / STADE

MALIEN-MAMELODI SUNDOWNS

Ghoralb à la VAR

L'arbitre international algérien Mustapha Ghoralb sera en charge de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), lors du match Stade Malien - Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, prévu le 22 mars à Bama-ko (17h00, heure algérienne), pour le compte des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué la Confédération africaine (CAF). La rencontre sera dirigée par l'arbitre tunisien Mehrez Malki, assisté de son compatriote Khalil Hassani (1er assistant) et de l'Algérien Akram Abbès Zerhouni (2e assistant). La première manche se jouera le 13 mars au stade Loftus Versfeld à Pretoria (19h00, heure algérienne).

QUALIFICATIONS À LA CAN-2026

(U17)

Les cadets algériens bouclent leur stage au CTN

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) a bouclé mercredi son stage de préparation au Centre Technique National de Sidi Moussa, entamé le 25 février avec la participation de joueurs évoluant dans le championnat national, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi (Libye) et qualificatif à la CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dimanche. Le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a programmé mardi soir un match d'application au stade Mouloud Zerrouki des Eucalyptus face à l'équipe U20 du MC Alger. Un second stage est prévu du 14 au 17 mars. Les cadets s'envoleront ensuite pour Benghazi (Libye), où se déroulera le tournoi de l'UNAF du 22 mars au 5 avril 2026. Outre l'Algérie et la Libye (pays hôte), le tournoi de l'UNAF verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc. Il se déroulera sous forme d'un mini-championnat de quatre journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

SIFFLÉ AU VÉLODROME APRÈS L'ÉLIMINATION DE L'O.MARSEILLE

Une première titularisation compliquée pour Abdelli

La soirée de mercredi passé au stade Vélodrome a été particulièrement compliquée pour Himad Abdelli. Le milieu de terrain algérien a vécu une première titularisation très difficile sous les couleurs de l'Olympique de Marseille, marquée par l'élimination de son équipe en coupe de France face à Toulouse FC et par les sifflets d'une partie du public marseillais.

Dans une ambiance tendue après l'élimination de Marseille, l'international algérien a eu du mal à trouver ses repères sur la pelouse du Stade Vélodrome. Aligné d'entrée pour la première fois, Abdelli n'est jamais vraiment parvenu à peser sur la rencontre ni à imposer son jeu au milieu de terrain.

Les supporters marseillais, frustrés par la défaite et la sortie prématurée de la compétition, n'ont pas caché leur mécontentement. Au fil du match, des sifflets sont descendus des tribunes lorsque le joueur touchait le ballon ou commettait des erreurs techniques.

LE JUGEMENT SÉVÈRE DE L'ÉQUIPE

Le quotidien sportif L'Équipe n'a pas été tendre dans son analyse de la prestation du



joueur. Dans son compte rendu, le journal a résumé la soirée du milieu algérien par des mots particulièrement critiques :

« Une première titularisation à oublier, car il n'a presque rien réussi. Il a déjà été sifflé par le public du stade et devra faire preuve de courage pour transformer son rêve en réalité. »

Cette analyse reflète la déception générale autour de la performance du joueur, dans un contexte où les attentes sont élevées dans un club aussi exigeant que l'Olympique de Marseille.

Pour Himad Abdelli, cette soirée constitue sans doute l'un des moments les plus délicats depuis son arrivée à Marseille lors de cet hiver en provenance du SCO Angers. Passer du statut de recrue prometteuse à celui de titulaire sous la pression du Vélodrome n'est jamais simple, surtout dans un match à enjeu.

Pendant, l'histoire du football montre que

COUPE D'ALGÉRIE

Belhocini (CRB) suspendu deux matchs

L'attaquant du CR Belouizdad, Belhocini Abdelnour Ihab, exclu pour "jeu brutal" lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie face au MC Alger (3-2 a.p.) mardi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), a écopé de deux matchs de suspension, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). D'autre part, les joueurs du CRB, Kedad Chouaib, Ben Ayada Hocine, Chaâl Farid et Ouassaa Younes Abdelhak ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA chacun pour "protestation contre des décisions arbitrales". Le club belouizdadi a également écopé d'une amende de 40.000 DA pour "accumulation excessive d'avertissements" et de 100.000 DA pour "comportement inapproprié des ramasseurs de balles", ajoute la

même source. Par ailleurs, la commission de discipline a indiqué que le dossier disciplinaire restait ouvert concernant d'autres infractions présumées impliquant le joueur Ben Guithe Raouf et Malek Nassim Fayçal, secrétaire du CRB. Leur audition est prévue lundi à 11h00. De son côté, le gardien du CRB, Alexis Guendouz et le défenseur Ghazala Ayoub, ainsi que le médecin de l'équipe Ourdane Djamel, ont chacun été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour "protestation contre une décision arbitrale". La commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions à l'issue des rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, disputées mardi et mercredi soir, touchant des clubs, des joueurs et des offi-

ciels pour diverses infractions liées notamment au comportement des joueurs et des supporters. Ainsi, le joueurs du MC Saïda, Broud Mohamed El Amine, a été suspendu deux matchs fermes pour "jeu brutal", lors du match perdu face au CA Batna (1-0). Le CAB a écopé pour sa part d'une amende de 20.000 DA pour "allumage de feux d'artifice dans les tribunes". L'USM Alger a reçu un avertissement accompagné d'une amende de 400.000 DA pour "utilisation de feux d'artifice et jets de projectiles sur le terrain sans dommages corporels", constituant une deuxième infraction. Le club de la capitale a également été sanctionné d'une

amende de 100.000 DA pour la "présence d'une personne non autorisée autour du terrain" à l'issue d'un but. Au CS Constantine, le capitaine Dib Ibrahim a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "protestation contre une décision arbitrale", l'avertissement étant comptabilisé dans les cartons. Le club a également écopé de 30.000 DA d'amende pour "allumage de feux d'artifice dans les tribunes" et de 50.000 DA pour "mauvaise organisation du match". La JSM Béjaïa a été condamnée quant à elle à une amende de 50.000 DA pour "absence de l'entraîneur principal sur le banc des remplaçants".

USM ALGER

Mahrouz retrouve la compétition après cinq mois d'absence

Le défenseur de l'USM Alger, Rayane Mahrouz, a retrouvé les terrains cinq mois après sa blessure aux adducteurs, à l'occasion du match disputé face à la JS Saoura (1-0), mercredi soir au stade du 5-Juillet, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football. Le jeune joueur de 21 ans a fait son apparition sur la pelouse en fin de match, en remplacement de Houssam-Eddine Ghacha (88e). Mahrouz s'était blessé le 4 octobre 2025, lors du match en déplacement face au CS Constantine (1-1), pour le compte de la 7e journée du championnat. En concertation avec la Fédération algérienne (FAF), le joueur avait été transféré à la clinique Aspetar à Doha (Qatar), pour des examens médicaux approfondis et un programme de soins intensifs. Avant sa blessure, Mahrouz s'était déjà imposé dans l'effectif des Rouge et Noir, totalisant cinq apparitions. Son retour constituera un atout supplémentaire pour le nouvel entraîneur sénégalais de l'USMA, Lamine N'diaye. L'USMA, tenante du trophée, sera opposée en demi-finale de "Dame Coupe" au CA Batna, le mardi 7 avril à Batna.

MC ORAN

Cherif El-Ouezzani nommé entraîneur

Le MC Oran, club de Ligue 1 algérienne de football, a officielisé jeudi la nomination de Cherif El-Ouezzani Taher au poste d'entraîneur de l'équipe première, après la signature de son contrat. Ancien international algérien, Cherif El-Ouezzani avait rejoint le club l'été dernier en tant que directeur sportif. Il avait pris les commandes de l'équipe de manière temporaire lors des trois dernières journées, après la résiliation du contrat de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido. Sous sa direction, les "Ham-raoua" ont décroché sept points lors de ces trois matchs, avec deux victoires et un match nul à l'extérieur, permettant à l'équipe oranaise de grimper à la cinquième place du championnat avec 30 points après 20 journées, tout en comptabilisant un match en retard. La direction du club n'a pas précisé si l'ancien milieu de terrain du MCO conservera également son poste de directeur sportif ou si un autre technicien sera nommé à cette fonction.

COUPE DU MONDE-2026 DE

GYMNASTIQUE (2E ÉTAPE)

Kaylia Nemour qualifiée en finale des barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour s'est qualifiée, jeudi, en finale des barres asymétriques de la 2e étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine, qui se déroule à Bakou en Azerbaïdjan. La championne olympique 2024 de la spécialité, s'est hissée en finale en terminant à la troisième place des qualifications avec une note de 14.066. La première place des qualifications est revenue à la Russe Leïla Vasiléva (14.166) devant sa compatriote Anna Kalmykova (14.066).

Pour sa part, la deuxième représentante algérienne dans la compétition, Luna Hammames, n'a pas réussi à se qualifier en finale des barres asymétriques, prévue samedi à Bakou. Cette étape à Bakou fait suite à celle de Cottbus en Allemagne (février 2026), où la championne olympique Kaylia Nemour a remporté une médaille d'argent à la poutre. Après la deuxième étape à Bakou (Azerbaïdjan), la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Egypte) et Osijek (Croatie), avant de se conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril. Selon la Fédération internationale de gymnastique, les champions olympiques Kaylia Nemour (ALG), Rhys McClenaghan (IRL), et Eleftherios Petrounias (GRE) sont les têtes d'affiche d'un plateau relevé lors de l'étape de Coupe du monde de Bakou, où stars de retour et jeunes prétendants promettent un spectacle de haut niveau.

PREMIER LEAGUE

Crystal Palace enfonce Tottenham

Crystal Palace a aggravé la crise à Tottenham (3-1), battu jeudi pour la cinquième fois consécutive en championnat d'Angleterre de football et aux portes de la zone de relégation à neuf journées de la fin de la compétition.



Le lauréat de la dernière Ligue Europa et finaliste de la Ligue des champions 2019 est seizième de Premier League avec seulement un point de plus que l'actuel premier relégable West Ham (18e, 28 pts). Le spectre de la descente menace plus que jamais les Spurs, un demi-siècle après leur dernier passage en deuxième division (1977-1978). Le nouvel entraîneur Igor Tudor, déjà battu pour ses débuts contre Arsenal et Fulham, n'arrive pas à enrayer la crise dans le club du nord de Londres, incapable de gagner depuis 11 matches en championnat. Devant son public, Tottenham a ouvert le

score grâce à Dominic Solanke, bien placé pour reprendre un centre fort de Archie Gray (35e). Mais il s'agit d'un but en trompe l'oeil tant Crystal Palace dominait. Et l'illusion n'a pas duré très longtemps. Le cauchemar de Tottenham qui joue ses trois prochains matches de championnat contre Liverpool, Nottingham (un concurrent pour le maintien) et Sunderland.

TUDOR NE COMPTE PAS LÂCHER

Malgré cette situation, le coach des Spurs, go Tudor veut rester positif. "Malheureuse-

Deux clubs supplémentaires en barrages d'accession à la Premier League à partir de la saison prochaine

Les barrages d'accession à la Premier League seront disputés par six équipes, et non plus quatre, à partir de la saison 2026/2027, a confirmé jeudi l'English Football League (EFL), organisatrice du championnat anglais de deuxième division. La réforme entérinée jeudi maintient l'accession directe en Premier League pour le champion d'Angleterre de deuxième division et son dauphin. En revanche, elle va permettre aux équipes de Championship terminant aux septième et huitième places de disputer les barrages d'accession. Jusqu'à présent, ce tournoi de fin de saison était disputé par le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième. Concrètement, les clubs terminant la saison régulière aux troisième et quatrième places seront directement qualifiés pour les demi-finales, qui restent jouées en matches aller-retour. Le dernier carré sera complété par les vainqueurs de deux matches préalables opposant, d'un côté,

le cinquième (à domicile) contre le huitième, et de l'autre le sixième (à domicile) contre le septième. La finale est prévue chaque année fin mai à Wembley. Ce match dans le stade national du nord de Londres est considéré comme étant le plus rémunérateur au monde, étant donné les

énormes sommes d'argent touchées par les équipes de Premier League, notamment en droits télévisuels. Ce système de play-offs a été lancé lors de la saison 1989/1990. Le dernier vainqueur en date, Sunderland, occupe la onzième place en Premier League après 29 journées.

BUNDESLIGA

Lutte à quatre pour la C1

Hoffenheim (46), Stuttgart (46), Leipzig (44) et Leverkusen (43) se livrent lors des dix dernières journées de Bundesliga, une bataille à quatre pour les 3e et 4e places, les deux dernières qualificatives pour la prochaine Ligue des champions. Hoffenheim voudra remettre la marche avant sur la pelouse de la lanterne rouge Heidenheim après avoir pris seulement quatre points sur douze lors des quatre dernières journées. Sur une dynamique plus positive, Stuttgart se déplace sur la pelouse d'un autre mal classé, Mayence. Trois jours après un déplacement victorieux à Hambourg en match en retard, Leverkusen se rend à Fribourg, alors que Leipzig reçoit Augsburg, deux équipes dans la première moitié du classement. Devant, le Bayern poursuit sa marche vers un 35e titre de champion d'Allemagne vendredi à domicile contre le Borussia Mönchengladbach, une semaine après avoir dominé le Klassiker à Dortmund (3-2).

LIGA

Le Real sous grosse pression

Le Real Madrid (2e, 60 points), et sous pression après deux défaites d'affilée en Liga contre Osasuna (2-1) et Getafe (0-1), se rend vendredi à Vigo (6e, 40 points) pour tenter de se relancer. L'entraîneur Alvaro Arbeloa sera privé d'au moins neuf joueurs - blessés ou suspendus - pour cette rencontre cruciale, à quelques jours du choc face à Manchester City en C1, rendant ce déplacement d'autant plus périlleux. Après sa "remontada" inaboutie mardi contre l'Atlético Madrid en Coupe du Roi, le FC Barcelone, leader avec quatre points d'avance, aura également un déplacement risqué à aborder à Bilbao (9e, 35 points) samedi, sans Frenkie de Jong, Jules Koundé et Alejandro Balde, tandis que l'Atlético (3e, 51 points) recevra la Real Sociedad (8e, 35 points), son futur adversaire en finale de Coupe du Roi.

COUPE DE FRANCE

Lens élimine Lyon aux tirs au but

Le RC Lens s'est qualifié dans la douleur jeudi pour les demi-finales de la Coupe de France en s'imposant aux tirs au but à Lyon (2-2, 5 tab à 4) et affrontera Toulouse pour une place en finale. L'autre demi-finale opposera Strasbourg à Nice. Dauphins du Paris SG en championnat, les Lensois menaient 2-0 à la pause. Mais les Lyonnais, 3e de Ligue 1 et toujours en course en Ligue Europa, ont refait leur retard en deuxième période par Roman Yaremchuk (67e) puis Rémi Humbert dans le temps additionnel (90+5), arrachant une séance de tirs au but que les Lensois ont parfaitement négociée.

BARÇA

Lewandowski prend son temps

Sous contrat jusqu'en juin prochain, avec une année supplémentaire en option, l'avant-centre du FC Barcelone Robert Lewandowski (37 ans, 32 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) dispose d'un avenir incertain. Pour Sky Sports, l'international polonais a fait le point sur sa situation. "Ce qui est bien, c'est que je n'ai pas de pression. A 30 ans, ou même un peu plus jeune, ce serait différent : je voudrais savoir où je vais jouer. Mais pour l'instant, je n'ai pas besoin de le savoir. Je suis patient. Je vais me donner environ trois mois pour décider de ce que je veux faire concernant mon avenir", a confié l'ancien buteur du Bayern Munich, avant d'ajouter : "Barcelone a tout ce dont nous avons besoin, ma famille et moi nous sentons très bien ici."

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE EL TARF
DAIRA DE DREAN
COMMUNE DE DREAN
N° FISCAL: 096236139048319/01
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET

Conformément aux dispositions De La Loi N°23-12 du 18moharram 1445 Correspondant Au 5 Aout 2023 Fixant Les Règles Générales relatives aux marchés publics , Le président de l'assemblée populaire communale de Dréan informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales N° 02/2026 Suite A L'avis D'appel D' Offres Paru Au. أصدر الملاحظ DU 07/02/2026 Au Du Le Courrier D'Algerier 08/02/2026, Du Projet «: Réalisation Voiries Et Trottoirs cite brakna – Deuxième Tranche- que la procédure d'évaluation des offres a donné le résultat suivant:

Désignation	L'entreprise	Montant Aven correction	Montant après correction	Délais d'exécutions	Observation
Réalisation Voiries Et Trottoirs cite brakna – Deuxième Tranche-	DiDA KHALED	14 192 535,00	13 848 803,00	03 MOIS	MOINS DISANT

Anep N°2623001736 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE EL TARF
DAIRA DE DREAN
COMMUNE DE DREAN
N° FISCAL: 096236139048319/01
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET

Conformément aux dispositions De La Loi N°23-12 du 18moharram 1445 Correspondant Au 5 Aout 2023 Fixant Les Règles Générales relatives aux marchés publics , Le président de l'assemblée populaire communale de Dréan informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales N° 03/2026 Suite A L'avis D'appel D' Offres Paru Au. أصدر الملاحظ DU 07/02/2026 Au Du Le Courrier D'Algerier 08/02/2026, Du Projet «: Aménagement Voiries Cite 174 Logements Ain Alem

que la procédure d'évaluation des offres a donné le résultat suivant:

Désignation	L'entreprise	Montant Aven correction	Montant après correction	Délais d'exécutions	Observation
Aménagement Voiries Cite 174 Logements Ain Alem	CHERFI FOUAD	11 255 020,00	11 255 020,00	03 MOIS	MOINS DISANT

Anep N°2623001743 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026



EPIC ALGERIE POSTE
Unité Postale de Wilaya – EL TARF –
NIF : 000216002104442

Avis d'Appel d'offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° 01 / 2026

L'EPIC ALGERIE POSTE – La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'EL TARF lance un avis d'Appel d'Offres national ouvert avec Exigence de Capacités minimales pour transport et escorte armé des fonds et d'objet de valeurs à travers les établissements postaux de la wilaya D'EL TARF , la banque d'Algérie et mission hors Wilaya -

Destiné aux entreprises justifiant condition d'éligibilité suivantes.

- Posséder une autorisation administrative (Autorisation C détaillé dans le décret exécutif n°94-65 du 14 mars 1994) pour l'exercice de la prestation demandée.
- Avoir les autorisations relatives à l'acquisition et la détention d'armes à feu et munitions en cours de validité.
- Avoir les polices d'assurances responsabilité civile et transport et escorte de fonds en cours de validité.
- Avoir véhicule(s) blindé(s) ou aménagé (s) certifié (s) par les services habilités conformément au décret au décret exécutif n°94-65.
- Avoir minimum une équipe d'escorte composé de trois (03) agents armés (deux Agents de sécurité armés avec un chef d'escorte)

–les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges au niveau du siège de la Direction de l'Unité Postale de Wilaya d'EL TARF sis Route N°44, Sous-direction des Moyens Généraux, contre paiement de la somme de **trois mille dinars DA (3 000,00)**, non remboursable virée sur le compte CCP N° **381462** clé **32** ouvert au compte recette de l'UPW D'EL TARF.

Les Offres doivent être accompagnées des documents réglementaires exigés par les procédures de passation des marchés de l'EPIC Algérie poste et mentionnés dans le cahier des charges l'article 20.

Les offres doivent être déposées à la direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'ELTARF bureau secrétariat sis Route Nationale N° 44 (près de la Gare Routière) – EL TARF, sous enveloppes séparées, et fermées, cachetées et intégrées dans l'enveloppe extérieur qui doit être fermée, anonyme et porter les mentions apparentes suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/2026

« Transport et escorte armé des fonds et d'objets de valeur à travers les établissements postaux de la wilaya D'EL TARF, la banque d'Algérie et mission hors Wilaya »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées auprès D'ALGERIE POSTE – Direction de l'Unité Postale de Wilaya d'EL TARF– sis Route Nationale N° 44 (près de la Gare Routière) – EL TARF.

La Durée de préparation des Offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou sur le site web D'ALGERIE POSTE www.poste.dz.

La Date de dépôt des Offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus à **12 H 00**.

L'Ouverture des plis aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14H 00** au niveau de la Direction de l'Unité Postale de Wilaya d'EL TARF – sis Route Nationale N° 44 – EL TARF –.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

NB : Le dernier délai de dépôt des offres correspond à un jour de repos l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit .

Anep N°2623001727 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Guelma
Daïra de Ain Hassania
Commune de Houari Boumediene
Adresse : Rue Abdelhamid Kaddache
Numéro de Téléphone : 037-24-11-88.
Numéro de Fax : 037-24-14-92
NIF: 087624279077013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 72 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément à la décision interministérielle N°194 du : 09/07/2025 fixant les conditions et les modalités selon les quelle les services contractants procèdent à la publication via la presse électronique agréée lors de la passation des marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de Houari Boumediene informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 02/2026 Publié dans les quotidiens nationaux : El Khabar en langue arabe en date du 07/02/2026 et Le Courrier d'Algérie en langue française en date du 03/02/2026, ainsi que publié dans les journaux électroniques : Algérie maintenant en langue arabe en date du 09/02/2026 et Akhbar Dzair en langue française en date du 09/02/2026, et publié au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public n° 2005 – Appel d'offres national – semaine du 08 au 14 février 2026, pages 450-451 (en français) et pages 650-651 (en arabe) relatif à l'opération :

Réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1000 m³ dans la commune de Houari Boumediene.

Est attribué provisoirement conforme à l'article 161 du décret présidentiel du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des Délégations de service public au soumissionnaire suivant :

Entreprise	NIF	Note technique	Montant DA TTC	Delai d'exécution	Observation
REGGACHI ADEL ENTREPRISE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES - LEGHZARA- - GUELMA -	17941020082814702400	78,50 pts	20.874.575,40 DA	05 MOIS	Offre qualifié techniquement et moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 de la loi N° 23 – 12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres , peut introduire un recours dans les dix (10) jours , a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux ou dans l'un des deux presses électroniques , apurés de la commission des marchés publics , si le dixième (10) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires , intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , sont tenus du service contractant , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

Anep N°2623001752 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

GUERRE DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Le conflit de l'ombre entre Téhéran et Tel-Aviv

Le conflit entre Téhéran et Tel-Aviv ne se limite plus aux confrontations indirectes ni aux menaces de missiles transfrontalières. Entre 2024 et le début de 2026, il s'est progressivement déplacé vers ce que les experts appellent désormais les « frontières numériques », devenant un élément central de la guerre hybride moderne.



PH: DR

Selon des rapports du Center for Strategic and International Studies (CSIS), cette période a marqué l'apogée de l'« affrontement numérique direct ». Les cyberattaques se sont imbriquées avec les opérations militaires sur le terrain à un niveau inédit, transformant les « bits » et les « bytes » en armes stratégiques capables de produire des effets comparables à ceux des missiles ou des drones. L'année 2024 a marqué un tournant stratégique dans les cyberopérations attribuées à des groupes proches de Téhéran. Ces derniers ont concentré leurs attaques sur la perturbation de la vie quotidienne en Israël, notamment en exploitant les vulnérabilités de l'« Internet des objets » (IoT). L'agence américaine Cybersecurity and Infrastructure Security Agency (CISA) a ainsi documenté des opérations menées par le groupe CyberAv3ngers, qui a infiltré des automates programmables industriels (PLC) de l'entreprise israélienne Unitronics. Cette intrusion a provoqué des perturbations dans les systèmes de pompage d'eau dans plusieurs régions, les pirates ayant exploité des mots de passe par défaut pour accéder à des interfaces de contrôle sensibles. Dans le même temps, un rapport de Microsoft, via son programme Microsoft Threat Intelligence, a mis en lumière l'activité du groupe Cotton Sandstorm. Celui-ci aurait piraté des panneaux d'affichage numériques pour y diffuser des messages de menace et des vidéos de propagande, en compromettant les serveurs de gestion de contenu (CMS). L'objectif : fragiliser le moral de la population et alimenter la guerre psychologique.

2025 : PARALYSIE FINANCIÈRE ET CYBERATTQUES DESTRUCTRICES

Pour de nombreux analystes, l'année 2025 a constitué le pic destructeur de cette confrontation numérique, notamment durant les tensions militaires du mois de juin. Les spécialistes des sociétés Radware et Mandiant

estiment que plusieurs attaques ont alors franchi un seuil inédit. Au début de l'année, le groupe Predatory Sparrow a mené une opération contre la banque iranienne Bank Sepah, utilisant un logiciel malveillant de type « wiper », conçu pour effacer définitivement les données. L'attaque aurait paralysé les transactions financières liées aux structures militaires iraniennes, portant un coup sévère aux circuits économiques associés à la défense. Dans le même temps, un rapport publié par Radware en 2026 indique qu'Israël a concentré en 2025 près de 12,2 % de l'ensemble des cyberattaques à motivation politique recensées dans le monde. Plus de 1 800 attaques par déni de service distribué (DDoS) auraient été enregistrées, visant principalement les services gouvernementaux et médicaux durant les périodes de tension sécuritaire.

2026 : L'ÈRE DE LA «CHIRURGIE CYBERNÉTIQUE»

Avec l'année 2026, le conflit

semble entrer dans une phase plus sophistiquée, marquée par l'intégration croissante de l'intelligence artificielle dans les stratégies de cyberattaque et de cyberdéfense. Selon des analyses du cabinet The Chertoff Group, l'opération baptisée Epic Fury, qui aurait précédé des frappes aériennes en février dernier, s'est accompagnée d'une vague de cyberattaques préventives visant à neutraliser des radars de défense aérienne iraniens. Cette stratégie de « préparation cybernétique du champ de bataille » illustre l'évolution des conflits modernes. Parallèlement, la société de cybersécurité SentinelOne a révélé l'usage par le groupe iranien MuddyWater d'outils d'intelligence artificielle générative pour concevoir des campagnes d'hameçonnage ciblé (spear-phishing) extrêmement sophistiquées. Ces attaques visaient notamment les comptes personnels de responsables et d'universitaires israéliens afin de collecter des informations sensibles. Le groupe de

surveillance du trafic internet NetBlocks a également signalé qu'au mois de mars, le taux de connectivité à internet en Iran avait chuté à environ 1 %, conséquence d'attaques ciblant les passerelles internationales du réseau, accentuant ainsi l'isolement numérique du pays. Les années 2024 à 2026 marquent ainsi bien plus qu'un simple épisode supplémentaire dans la rivalité entre l'Iran et Israël. Elles pourraient représenter l'entrée officielle dans l'ère des « guerres cybernétiques intégrées », où la souveraineté nationale ne se défend plus uniquement par les chars et les avions, mais aussi derrière des lignes de code et des systèmes de défense informatique complexes. Dans cette confrontation silencieuse, l'Iran semble privilégier une stratégie d'usure fondée sur la pression numérique et la guerre psychologique appuyée par l'intelligence artificielle. Israël, de son côté, répond par des opérations ciblées visant les infrastructures vitales de l'État iranien. Une réalité s'impose désormais : les frontières numériques sont devenues plus poreuses — et parfois plus dangereuses — que les frontières géographiques. Dans un monde où le cyberspace est devenu un théâtre majeur de démonstration de puissance stratégique, une question demeure pour 2026 et les années à venir : la technologie de « dissuasion numérique » pourra-t-elle empêcher une escalade militaire ouverte, ou la prochaine crise mondiale naîtra-t-elle simplement d'une ligne de code malveillante capable de bouleverser les règles traditionnelles de la guerre ?

LA GUERRE AUGMENTÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Un outil pour faire couler le sang avec "précision"

L'intelligence artificielle s'impose progressivement comme un acteur discret mais déterminant dans les conflits contemporains. Bien qu'elle ne soit pas toujours visible au premier plan, son influence sur la planification et l'exécution des opérations militaires est devenue considérable ces dernières années. Selon plusieurs analyses, l'empreinte de l'IA apparaît dans une multitude d'événements récents, allant de la planification d'opérations visant l'arrestation du président vénézuélien Nicolás Maduro jusqu'à l'organisation de frappes de missiles dans la guerre contre l'Iran. Elle intervient également dans des opérations de surveillance massive, notamment à travers l'analyse de millions d'appels téléphoniques passés par des Palestiniens dans la bande de Gaza, surveillés par les services israéliens. Un rapport publié par le journal britannique The Guardian souligne que l'usage de l'intelligence artificielle dans la guerre contre l'Iran marque l'entrée dans une nouvelle ère militaire, celle du « bombardement à la vitesse de la pensée ». L'expression illustre la rapidité avec laquelle certaines attaques ont été planifiées et exécutées grâce aux capacités d'analyse et de décision automatisées.

« CLAUDE », LE GÉNÉRAL ALGORITHMIQUE

Dès 2024, le département américain de la Défense a commencé à utiliser intensivement le modèle d'intelligence artificielle « Claude », développé par la société américaine Anthropic, dans plusieurs de ses départements et agences, y compris les services de renseignement. L'objectif était d'accélérer les processus de planification stratégique et de répondre plus rapidement aux défis sécuritaires. Le modèle « Claude » a également été intégré dans les systèmes de la société Palantir, une entreprise spécialisée dans l'analyse de données et largement utilisée par le département de la Défense américain ainsi que par l'armée israélienne. Craig Jones, maître de conférences en géopolitique à l'Université de Newcastle, explique que l'IA joue un rôle central dans ce que les analystes appellent les « chaînes de frappe intelligentes ».

Silicon Valley au cœur de la guerre Américano-sioniste contre l'Iran

Longtemps perçue comme un simple pôle d'innovation consacré au développement d'applications et de technologies numériques, la Silicon Valley, en Californie, s'impose désormais comme une arrière-scène stratégique des rivalités géopolitiques mondiales. Selon plusieurs observateurs, les tensions croissantes entre l'Iran et Israël ont contribué à transformer cet écosystème technologique en un acteur indirect mais central des équilibres internationaux.

Au cœur de cette évolution, le conflit irano-israélien apparaît comme l'un des principaux moteurs de la réorientation des flux d'investissements technologiques. Les capitaux, autrefois largement dirigés vers les innovations destinées au confort numérique et aux services grand public, se tournent de plus en plus vers ce que certains analystes qualifient de « technologies existentielles », liées à la sécurité et à la défense. Israël a longtemps été considéré comme l'une des extensions naturelles de la Silicon Valley, tant les liens entre les deux écosystèmes d'innovation sont étroits. Toutefois, la montée des tensions régionales avec l'Iran a renforcé cette relation et lui a donné une dimension stratégique nouvelle. Selon des données publiées par l'organisation

Startup Nation Central, les investissements dans le secteur technologique israélien ont progressé de 24 %, atteignant environ 15,6 milliards de dollars, malgré l'intensification des tensions sécuritaires.

Ce paradoxe apparent est expliqué par un rapport conjoint de IVC et LeumiTech. Celui-ci indique que près de 70 % des investissements se concentrent désormais dans les domaines de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle appliquée à la défense. Pour de nombreux investisseurs de la Silicon Valley, les technologies « testées sur le terrain » représentent désormais une valeur stratégique majeure dans l'économie mondiale du XXI^e siècle. Par ailleurs, les rapports du ministère israélien de l'Économie montrent qu'environ 48 % des nouvelles start-up israéliennes choisissent d'être enregistrées juridiquement aux États-Unis. Cette stratégie vise à garantir la stabilité des flux d'investissement tout en limitant l'exposition aux fluctuations de la monnaie locale et aux risques sécuritaires directs. Ce phénomène crée une forme de « jumelage souverain » entre Tel-Aviv et San Francisco. De son côté, l'Iran apparaît comme un acteur qui modifie l'équilibre des forces à travers des stratégies dites

de « guerre asymétrique ». L'influence de Téhéran ne se limite plus aux capacités militaires conventionnelles, mais s'étend désormais au cyberspace.

L'IRAN ET LA MONTÉE D'UNE PUISSANCE CYBERNÉTIQUE

Un rapport du Middle East Institute souligne qu'en 2025, l'activité cybernétique attribuée à l'Iran a fortement augmenté, ciblant les infrastructures numériques et les entreprises technologiques occidentales. Face à cette pression, plusieurs géants de la technologie ont dû renforcer leurs dispositifs de sécurité. Des entreprises comme Meta et X ont ainsi revu à la hausse leurs budgets consacrés à la sécurité des contenus et à la lutte contre la désinformation. Selon le centre d'études stratégiques Center for Strategic and International Studies, ces entreprises ont augmenté d'environ 15 % leurs dépenses dédiées à la protection des plateformes et à la lutte contre les campagnes d'influence numérique visant à manipuler l'opinion publique. En parallèle, les progrès iraniens dans l'usage des drones ont également stimulé de nouveaux investissements aux États-Unis.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de , Sétif

Daïra de , Bouandas

Commune de , Ait Noual M'zada

NIF, 098419519000912

Avis d'appel d'offre national ouvert N° : 01/2026

Le Président de l'APC d' Ait Noual M'zada lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec pour réaliser les projets des lots suivants.
Lot N° 01 , Aménagement des routes et Chemins secondaires pour communautés du territoire de la commune
(Le centre de beni khelad, tagument, imssadek, ait aini, tazmour, bouassem, tamda gherda, debha et tabloute Ighil ourazou et Aghni hamou) sur 2.4 km
Lot N° 02 , Aménagement des pistes à travers les villages de la commune (taouant, ait ali) sur 01 km.
Lot N° 03.Réalisation d'un ouvrage buse sur les routes reliant aux communautés taaouint issamarenne et imssedak
Les qualifiants dans le Domain Travaux publics activité principale ou travaux de construction activité principale
qualifiants 03 et plus pour Lot n° 01 et 02 et qualifiants 02 et plus pour Lot n° 03 Travaux publics activité principale ou travaux de construction activité principale .
Intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont invités à prendre le cahier des charges auprès du bureau des marchés, contre paiement d'un montant de 5 000.00 DA au trésorier communal de Bouandas.
Les offres comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres

(Avis d'appel d'offre national ouvert N° : 01/2026 et objet d'appel d'offre)

A-Dossier de candidature :

- 01-Déclaration de candidature remplie et signée et daté suivant le modèle joint.
- 02-Déclaration de probité remplie et signée et daté suivant le modèle joint.
- 03-Copie des Statuts pour les sociétés SARL EURL SNS.....
- 04-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires.
- 05- Capacités professionnelles : copies de La qualification en cours de validité.
- 06- Capacités financières : Copies des bilans financiers des trois années dernières visées par les services des impôts qui déterminent son chiffre d'affaires justifié par une attestation d'activité C20
- Références bancaires : Une attestation bancaire prouvant la biographie de le soumissionnaire ou Relevée bancaire RIB.
- 07- Capacités techniques : A- Les moyens humains : justifiés par CNAS +Diplôme pour l'encadrement.
- B- Liste du matériel : appuyée par des (cartes grises avec assurance en cours de Validité ou certificat de roulement provisoire en cours de validité pour le matériel roulant .et pour le matériel non roulant justifie par PV de constat établi par un huissier de justice ou un expert valable pour une année.
- En cas de location justifie par PV de constat de l'huissier de justice ou un acte notarié prouvant le bail de location de matériel valable pour une année avec pièces jointes cartes grises et assurance en cours de validité.
- C- Références professionnelles : les Certificats de bonne exécution similaires aux projets dans le domaine.

02- Offre technique:

- 01-Déclaration à souscrire remplie et signée et daté suivant le modèle joint
- 02- Le cahier des charges remplie et signée et daté portent à la dernière page, la mention manuscrite = lut et accepté =
- 03- Mémoire technique justificatif remplie et signée et daté suivant le modèle joint

03- le planning d'exécution des travaux Soyez détaillé signée et dates

03- Offre Financière :

- 01-Lettre de soumission remplie et signée
- 02-Bordereau des prix unitaires signé
- 03-Devis quantitatif et estimatif signé
- la date de dépôt des offres est fixée à 15 jrs à partir de la 1ère parution aux journaux nationaux on langue arabe ou langue étrangère ou presses électronique ou BOMOP.
- les offres doivent être déposées auprès du Bureau du secrétariat du président de l'APC de la commune d'Ait Noual m'zada le dernier jour à partir de (08 : 00h) jusqu'à 13.00h
- La séance d'ouverture des plis sera le même jour à 13h00 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant. Cette annonce est considérée comme invitation aux soumissionnaires pour y assister).
- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durées de la préparation des offres + 90 jours de la date d'ouverture des enveloppes

P/APC

Anep N°2625002391 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CONSTANTINE

DAÏRA DE HAMMA BOUZIANE

COMMUNE DE DIDOUCHE MOURAD

NIF N° : 097125049000926

AVIS DE CONSULTATION N° 04/2026

Le Président de L'APC de la Commune Didouche Mourad lance un avis de consultation pour la réalisation des projets suivants :

- 01 - RÉHABILITATION AIRE DE JEUX CITÉ 200 LOGEMENT A OUED LAHDJAR
- 02 - RÉALISATION RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À PARTIR DE L'INTERSECTION VERS AYOUN SAAD
- 03 - RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA CITÉ 104 LOGEMENTS
- 04 – TRAVAUX RÉALISATION ROUTE RELIANT CEM FELLAHI BOUKHMIS ET CITE 62 LOGEMENTS SUR DISTANCE 300 ML
- 05 – CONTRÔLE TECHNIQUE DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAIN CITÉ 116 LOGEMENTS LOT VOIRIES + TROTTOIRS IER TRANCHE
- 06 - CONTRÔLE TECHNIQUE DE TRAVAUX RÉALISATION ROUTE RELIANT CEM FELLAHI BOUKHMIS ET CITE 62 LOGEMENTS SUR DISTANCE 300 ML

Les entreprises qualifiées en BÂTIMENT OU TRAVAUX PUBLIQUE, Catégorie 02 et plus activité principale pour le projet 01
Les entreprises qualifiées en ÉCLAIRAGE PUBLIQUE, Catégorie 03 et plus activité principale pour le projet 02
Les entreprises qualifiées en HYDRAULIQUE, Catégorie 03 et plus activité principale pour le projet 03
Les entreprises qualifiées en TRAVAUX PUBLIQUE, Catégorie 03 et plus activité principale pour le projet 04
et les laboratoire agréé en travaux publique, Mécanique des sols, Matériaux de construction et la Géotechnique routière pour les projet 05 et 06
Peuvent retirer les cahier des charges auprès du service des marchés contre La somme de **2500.00 DA** pour chaque projet a compter de la première parution de l'avis de consultation dans les journaux.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – consultation n°.....l'objet de la consultation ».

I/ DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 - déclaration de candidature remplie et signée
- 2 - déclaration de probité remplie et signée
- 3 – copie du statut pour les sociétés
- 4 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- 6- liste des moyens humains dument justifiés par CNAS. et attestation d'affiliation et diplôme pour encadrement.
- 7- liste des moyens matériels justifiés copies légalisées des cartes grise avec assurance en cours de validité pour matériel roulants et liste expert pour l'autre matériel pour l'année en cours.
- 8- copies des références professionnelles et attestations d'exécution visée par le maitre de l'ouvrage
- 9-copie du certificat de qualification et de classification en cours (récépissés de dépôt n'est pas valable) pour les projets n° 01 à 04
- 10- copie de l'agrément pour les laboratoires pour les projets n° 05 à 06

II/ OFFRE TECHNIQUE

- 1 - déclaration à souscrire remplie et signée
- 2 - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3 – liste des moyens humains dument justifiés par CNAS. et attestation d'affiliation et diplôme pour encadrement
- 4 – liste des moyens matériels justifiés copies légalisées des cartes grise avec assurance en cours de validité pour matériel roulants et liste expert pour l'autre matériel pour l'année en cours
- 5 - mémoire technique justificatif

III / OFFRE FINANCIÈRE

- 1 - Lettre de soumission remplie signée
 - 2 - détail quantitatif estimatif signée
 - 3 - Bordereaux des prix unitaires signés
- Les offres doivent être Adressée à Monsieur le P/APC de Didouche Mourad et déposées au siège de l'APC Service des Marchés
La durée de préparation des offres est fixée à 05 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres à de 08.30 h à 11.00 H ; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ; la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de dépôt des offres
Toutes les entreprise soumissionnaires sont invitées a assister à l'ouverture des plis en séance publique qui aura lieu au siège de l'APC le jour de dépôt des offres à 11.00 H

LE PRÉSIDENT DE L A.P.C

Anep N°2625002388 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE KHENCHELA

DAIRA DE KAIS

COMMUNE DE REMILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT pour la deuxième fois AVEC

EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : 092025

N.I.F : 098440109035815

Le Président de l'A.P.C de REMILA Wilaya de Khenchela, lance un avis d'appel d'offre ouvert pour la deuxième fois avec exigence de capacités minimales pour la réalisation les opérations suivant :

Opération: Réalisation de la route reliant la route de wilaya n° 10 aux centres de populations de Mokrani Gasmi Khananou Hilal sur une distance de 1.8km-
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres pour la deuxième fois avec exigence de capacités minimales qualifiées catégorie (03) et plus (domaine travaux publics activité principale).
sont invitées à retirer le Cahier de charges auprès du bureau de secrétariat du secrétaire générale de la commune de remila Contre paiements de 3.000.00 D A (droit de participation)
Les offres doivent être déposées au secrétariat du secrétaire générale de la commune de remila Wilaya de Khenchela accompagnées des documents cités –ci dessous :

1-le dossier de candidature contient (1^{ère} enveloppe intérieure):

- 1-Une déclaration de candidature est remplir ,signée et cachetée par un adversaire .
- 2-Une déclaration de probité est remplir ,signée et cachetée par un adversaire .
- 3- Certificat de qualification et de classification catégorie (03) et plus (domaine travaux publics activité principale)
- 4- Certificat de paiement des cotisation CASNOS
- 5- Documents de justification de la liste des équipement avec les cartes grises et les certificats d'assurances et pour le matériel non concerner par la carte crise se remettre par pv de huissier de justice (valable une année) à la date d'ouverture des plis.
- 6- Bilan fiscal des trois années (2022-2023-2024)
- 7- Documents de justification de la liste des ressources humaines (un certificat de paiement de cotisation cacobath cnas valide est requis. pour les personnes occupant des postes administratifs ,un certificat d' affiliation individuel ou diplôme + cnas)
- 8- les statuts pour les sociétés pour personnes morales
- 9- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise
- 10- Le registre de commerce électronique

2-l'offre technique contient (2^{ème} enveloppe intérieure):

- 1-Une déclaration à souscrire est remplir ,signée et cachetée par un adversaire .
- 2-Délai de réalisation
- 3-Une mémoire technique justificative est remplir ,signée et cachetée par un adversaire .
- 4-Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté "paraphés, signés et datée
- 5-Planning d'exécution des travaux

3-l'offre financière contient (3^{ème} enveloppe intérieure):

- 1-La lettre de soumission est remplir ,signée et cachetée par un adversaire .
 - 2-Le bordereau des prix unitaires .
 - 3-Le détail quantitatif et estimatif.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature , une offre technique et une offre financière
le dossier de candidature J'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature "offre technique "ou "offre financière", selon le cas. Ces enveloppe sont mises dans une autre enveloppe cachetée et auonyme" A monsieur le P.A.P.C de la commune de remila wilaya de Khenchela " comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres ouvert pour la deuxième fois avec exigence de capacités minimales N° 09/2025 , l'objet de l'appel d'offres »
Les délais de préparation des offres sont limites un délai de quinze (15) jours à compter de la première date de parution du présent avis dans l' un des quotidiens nationaux ou (BOMOP) et Dans le portail électronique des marches publique ou la presse électronique.
la date de dépôt des offres est fixé au jour correspondant à la dernier date de préparation des offres de 8.00h à 14h00, si le jour de l'ouverture coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant .
les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant trios (03) moins + délai de préparation des offres A compter de la date de la séance d'ouverture des enveloppes
L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera au siège de l'A.P.C.en séance publique à (14 :00) en présence de l'ensembles des soumissionnaires et cela a la date de dépôt des offres correspond au dernier jour de dépôt des affres
*Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis

Anep N°2625002392 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE SPORT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Suivant la recommandation des articles 61 -62,65 ET 82 du décret présidentiel n°

15/247 du 16/03/2015, portant réglementation des marchés publics et de service

public, et l'articles 46 de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales

relatives aux marchés public la direction de la jeunesse et de sport informe tous les

soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offre DE PROJET: LA REALISATION

D'UNE MAISON DE JEUNE KERRA -WILAYA DE SKIKDA- LOT UNIQUE . qui a été annoncé au journal «

el-mohhtarif » en arabe le 03 aout 2025 et au journal « le courrier d'Algérie » en français le 04 aout 2025

Suite au processus d'évaluation des offres, l'avis d'attribution à été accordé pour :

LOT	Soumissionnaire	Montant de l'offre	Montant après correction	Observation
LA REALISATION D'UNE MAISON DE JEUNE KERRA -WILAYA DE SKIKDA- LOT UNIQUE	SARL ELHADAIAK TRAVAUX SERVICE SKIKDA GERANT : LAKIKZA WIDAD	69.965.217.00 DA	69.965.217.00 DA	

Les autres soumissionnaires sont invites de se rapprocher de la direction de la jeunesse et

des sports de la wilaya de Skikda au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de

la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation

de leurs offres technique et financière.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de

la commission des marchés de la Wilaya de Skikda dans les Dix Jours qui suivent la première

publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

Anep N°2625002386 Le Courrier d'Algérie du 7 mars 2026

LA COUR DES COMPTES SUR LE CONTRÔLE DES ARMES CIVILES EN FRANCE

« Impossible de recenser le nombre d'armes et de détenteurs légaux »

La Cour des comptes publie un rapport accablant sur la politique de contrôle des armes à usage civil en France, mise en place depuis 2017.

Malgré des progrès, des lacunes persistent dans les contrôles des détenteurs et la traçabilité, avec 6 à 8 millions d'armes en circulation et un coût annuel de 161 millions d'euros. Un rapport de la Cour des comptes, rendu public le 5 mars, met en lumière les faiblesses d'un système récent visant à répertorier et collecter les armes en France. Ce dispositif, initié après les attentats de 2015 pour lutter contre les trafics et mieux suivre les armes légales détenues par les chasseurs, les tireurs sportifs et les collectionneurs, s'avère aujourd'hui être un échec. Des lacunes persistantes dans un arsenal mal maîtrisé. Malgré la création du Service central des armes et explosifs (SCAE) en 2017, la réglementation reste complexe et en évolution constante, générant des infractions non intentionnelles et des risques de contournement. La Cour note que les critères de dangerosité des armes, révisés en 2012, ne sont plus adaptés aux évolutions techniques, tandis que des failles graves subsistent dans les vérifications des antécédents médicaux. Le fichier HOPSYweb, consulté par les préfetures, est incomplet, excluant notamment les données de Paris, de la Polynésie française et de la Nouvelle-



Calédonie, des territoires pourtant hautement sensibles. Résultat : une incapacité à identifier pleinement les détenteurs potentiellement dangereux pour eux-mêmes ou pour autrui. Les préfetures peinent à appliquer les contrôles via le Système d'information sur les armes (SIA), dont la fiabilité reste incertaine et qui manque de fonctionnalités statistiques.

LES HOMICIDES PAR ARME À FEU S'ÉLEVENT À 130 PAR AN EN MOYENNE ET LA MORTALITÉ EST PLUS ÉLEVÉE EN ZONES RURALES, CORRÉLÉE À LA CHASSE

Il est ainsi impossible de recenser préci-

sément le nombre d'armes et de détenteurs légaux. Sur le plan sécuritaire, entre 2015 et 2022, les décès par armes à feu oscillent entre 1 445 et 1 767 par an, majoritairement des suicides (environ 1 200 en 2022). Les homicides par arme à feu s'élèvent à 130 par an en moyenne, contre 123 par arme blanche. La mortalité est plus élevée en zones rurales, corrélée à la chasse, et dans les territoires d'outre-mer pour les armes blanches. Les actes de délinquance impliquant des armes ont augmenté de 24 % entre 2014 et 2024, contournant souvent les dispositifs de contrôle.

R. I.

UKRAINE

Les F-16 ukrainiens privés de missiles américains

Selon plusieurs sources relayées par des médias occidentaux, dont Reuters, les chasseurs F-16 ukrainiens ont manqué de missiles air-air américains pendant plus de trois semaines à l'approche d'une vaste campagne de frappes hivernales russes. Une pénurie qui illustre la dépendance de Kiev aux livraisons occidentales.

Les avions de combat F-16 engagés par l'Ukraine se sont retrouvés, entre fin novembre et mi-décembre, presque à court de missiles américains, au moment même où Moscou préparait une intensification de ses frappes aériennes, ont indiqué à Reuters trois sources proches du dossier.

Selon ces responsables, Kiev ne disposait plus que d'un nombre très limité de missiles AIM-9 « Sidewinder » pour l'ensemble de sa flotte de F-16 Fighting Falcon. Ces missiles, produits dans les années 1970 et 1980, constituent pourtant un maillon essentiel de la défense aérienne ukrainienne contre les drones et missiles de croisière russes.

Durant cette période, les pilotes ont dû adapter leurs tactiques. Certains ont tenté d'abattre des drones à l'aide de canons rotatifs lors de missions diurnes, les opérations de nuit étant jugées trop risquées. D'autres ont réutilisé des missiles ayant connu des défaillances lors de missions précédentes, avec un succès inégal. La pénurie a finalement

été comblée en décembre grâce à de nouvelles livraisons, dont l'origine n'a pas été officiellement confirmée. Une source distincte a toutefois indiqué que l'Allemagne et le Canada avaient fourni des missiles Sidewinder ces derniers mois.

Le mécanisme d'approvisionnement américain, désormais fondé sur la vente d'armes aux alliés de l'OTAN pour transfert à l'Ukraine, remplace l'aide militaire directe accordée sous la présidence

de Joe Biden. L'administration de Donald Trump affirme, de son côté, poursuivre ses efforts en vue d'un accord de paix.

KIEV ET MOSCOU PROCÈDENT À UN ÉCHANGE DE 200 PRISONNIERS DE GUERRE CHACUN

La Russie et l'Ukraine ont annoncé jeudi un échange de 200 prisonniers de guerre de chaque camp, marquant une étape importante dans le cadre des accords conclus à Genève les 17 et 18 février.

Selon Moscou, cette opération s'inscrit dans un processus plus large qui prévoit la libération de 1 000 détenus au total – 500 de chaque côté – sur deux jours.

Le ministère russe de la Défense a confirmé que 200 militaires russes détenus en Ukraine ont été rapatriés. Après un passage par le Bélarus, où ils bénéficient de soins médicaux et psychologiques, ils seront transférés en Russie pour une réadaptation complète.

LE MAE Russe SERGUEÏ LAVROV SUR LES INTENTIONS DE L'OPÉRATION MENÉE PAR LES ÉTATS-UNIS ET ISRAËL

« Provoquer une rupture entre l'Iran et ses voisins arabes »

Lors d'une table ronde diplomatique, Sergueï Lavrov a évoqué la guerre américano-sioniste contre l'Iran, estimant qu'elle « visait à diviser les pays du Golfe. » Il a appelé à un moratoire sur les attaques contre les civils, critiqué « l'implication de l'OTAN et plaidé pour une régulation internationale des satellites comme Starlink ». S'exprimant lors d'une table ronde diplomatique, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré que « l'une des intentions majeures de l'opération menée par les États-Unis et Israël au Moyen-Orient serait de provoquer une rupture entre l'Iran et ses voisins arabes », alors même qu'« un processus de rapprochement avait été observé ces dernières années ». Le chef de la diplomatie russe a également estimé que la logique suivie par Washington dans cette crise consiste à affaiblir, voire à renverser, le pouvoir en place à Téhéran. Il a évoqué les discussions autour d'une éventuelle résolution au Conseil

de sécurité des Nations unies condamnant uniquement l'Iran, sans mentionner les actions américaines et israéliennes. Selon lui, une telle initiative correspondrait parfaitement à la stratégie américaine, qu'il interprète comme une volonté d'« en finir » avec le « régime » iranien.

MOSCOU APPELLE À « IMPOSER UN MORATOIRE » SUR LES ATTAQUES CONTRE LES INFRASTRUCTURES CIVILES AU MOYEN-ORIENT

Au cours de la discussion, Sergueï Lavrov a appelé à cesser immédiatement toute action militaire susceptible d'entraîner des victimes civiles ou la destruction d'infrastructures non militaires. Il a plaidé pour « l'instauration d'un moratoire sur les attaques visant des zones habitées et des installations civiles », estimant que de telles frappes « provoquent des conséquences dramatiques ».

R. I.

HAKHEEM JEFFRIES, CHEF DE FILE DES DÉMOCRATES AMÉRICAINS

« Les républicains peuvent trouver des milliards pour des bombes, mais rien pour baisser vos factures »

La Chambre des représentants américaine, contrôlée par les républicains, rejette une résolution sur les pouvoirs de guerre visant à limiter les attaques de Trump contre l'Iran. « Nous ne pouvons pas permettre à un aspirant roi de nous entraîner dans une guerre sans fin au Moyen-Orient. Les républicains peuvent trouver des milliards pour des bombes, mais rien pour faire baisser vos factures d'épicerie ou vos coûts de soins de santé », a déclaré Hakeem Jeffries, le chef de file des démocrates à la Chambre des représentants. La Chambre des représentants américaine, contrôlée par les républicains, n'a pas réussi jeudi à adopter une résolution sur les pouvoirs de guerre visant à freiner les attaques du président américain Donald Trump contre l'Iran, au lendemain de l'échec d'une mesure similaire au Sénat. La chambre basse a voté par 212 voix contre 219 – en grande partie selon les lignes de parti – pour rejeter la résolution, qui vise à empêcher Trump d'ordonner de nouvelles frappes militaires contre l'Iran sans l'approbation du Congrès. Pour rappel, mercredi, la chambre haute, à majorité républicaine, a bloqué la résolution par un vote de 53 contre 47. Les derniers votes au Congrès ont montré que démocrates et républicains restent profondément divisés sur la question, les démocrates critiquant majoritairement les frappes militaires contre l'Iran, tandis que les républicains ont principalement défendu le président. R. I.

EN RAISON DE LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT

La Chine demande à ses raffineurs de pétrole de suspendre les exportations

La Chine a demandé à ses principaux raffineurs de suspendre leurs exportations d'essence et de gazole, ont rapporté plusieurs médias internationaux, sur fond de craintes de perturbations d'approvisionnement liées à la guerre au Moyen-Orient. Le blocage actuel du trafic maritime dans le très stratégique détroit d'Ormuz, entre l'océan Indien et le Golfe, fait peser une menace sur l'approvisionnement énergétique du géant asiatique, très dépendant du brut provenant de cette région. Le Moyen-Orient représentait en 2025 environ 57% des importations chinoises directes de brut transporté par voie maritime, selon la société d'analyse Kpler. Des responsables de la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), principal organe de planification économique de Chine, ont rencontré des représentants des raffineries et « appelé verbalement à une suspension temporaire des expéditions de produits raffinés, avec effet immédiat », selon les mêmes sources. « Les raffineurs ont été invités à cesser de signer de nouveaux contrats et à négocier l'annulation d'expéditions déjà convenues », précisent les mêmes sources. Une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a indiqué n'avoir « pas connaissance » de la situation. Les groupes PetroChina, Sinopec, CNOOC, Sinochem Group ainsi que le raffineur privé Zhejiang Petrochemical obtiennent régulièrement du gouvernement des quotas d'exportation de carburants.

R. I.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI

La 15^e édition du 9 au 12 mars à Alger

La 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi se tiendra du 9 au 12 mars au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, a indiqué jeudi le commissaire de cette manifestation artistique, Abdelkader Bendameche.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, M. Bendameche a fait savoir que le concours officiel de cette 15^e édition du festival annuel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 16 candidats qualifiés de différentes wilayas du pays. Il a également précisé que ces candidats "ont été sélectionnés parmi plus de 50 concurrents issus de plusieurs wilayas lors des phases éliminatoires du concours", ajoutant qu'ils "seront en lice pour décrocher trois prix d'une valeur respective de 200.000 DA pour la première place, 150.000 DA pour la deuxième et 100.000 DA pour la troisième place". Et d'ajouter que cette édition, dont le jury sera présidé par l'artiste El Hadi El Anka, sera dédiée à la mémoire de deux icônes de la chanson chaâbi, Cheikh El Hadj Bourahla (1918-1984) et Cheikh Khalifa Belkacem (1907-1951), en hommage à leur contribution au développement de ce genre musical authentique et au riche patrimoine musical légué. Le commissaire du festival a, en outre, souligné que cette édition proposera "un programme artistique varié" tout au long des soirées du mois de Ramadhan, avec la participation de voix de renom du chaâbi, ainsi que la projection de films documentaires consa-



crés aux artistes honorés et au défunt chanteur Amar Ezzahi. L'ouverture du festival sera également marquée par la présentation d'un "spectacle artistique harmonieux mêlant théâtre, poésie et musique, dans un voyage à travers l'histoire de la chanson chaâbi et de ses chantres et pionniers". Par ailleurs, M. Bendameche a rappelé que ce festival, destiné aux jeunes, constitue également une véritable "école de formation artistique". Dans ce cadre, des "ateliers de formation au profit des candidats ont été organisés au niveau de l'Institut national supérieur de musique (INSM), encadrés par des enseignants spécialisés, afin de les accompagner et de leur permettre d'acquérir les différents outils artistiques, techniques et esthétiques, selon une approche scientifique et méthodique". L'objectif de l'organisation de cette manifestation, selon le commissaire du festival, est de "découvrir les jeunes talents artistiques dans ce style musical ancestral qui puise dans le patrimoine de la poésie du melhoun, et de faire émerger une nouvelle génération

d'artistes, tout en contribuant au développement de ce genre musical authentique". A cette occasion, une exposition-photos sera aussi organisée pour retracer le parcours de différentes figures artistiques ayant enrichi le répertoire de la chanson chaâbi, en hommage aux multiples générations qui ont perpétué ce genre musical, considéré comme un symbole de l'identité nationale et de la culture algérienne authentique, outre l'organisation d'une exposition du livre, en coordination avec l'Entreprise nationale des arts graphiques, mettant en lumière les trésors du patrimoine musical algérien. M. Bendameche a, en outre, fait savoir que cette édition sera marquée par la publication d'un ouvrage regroupant 58 poèmes en langue arabe, oeuvres du doyen de la chanson chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka. Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents appelés à perpétuer la pratique de cet art musical authentique.

APRÈS ALGER

L'artiste libanais Marcel Khalifa anime un concert à Oran

L'artiste libanais engagé et virtuose du oud, Marcel Khalifa, a animé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, un concert exceptionnel où la parole expressive s'est mêlée à une mélodie émouvante, offrant une fresque musicale témoignant d'une grande créativité. Le concert s'est déroulé en présence du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, de la directrice locale de la Culture et des Arts, Bouchera Salhi, ainsi que de la directrice régionale de l'Office national de l'information et de la culture, Nabila Benzerdjeb, aux côtés de nombreuses figures artistiques et culturelles et d'un large public composé d'une génération ayant mémorisé les chansons de cette grande figure de la scène artistique arabe, et d'autres venus découvrir ses œuvres. Dans une ambiance chaleureuse, marquée par des applaudissements nourris, le public a savouré les interprétations de Marcel Khalifa, qui a chanté et joué pour l'amour, l'humanité et les causes justes, notamment la cause palesti-

nienne. Certains spectateurs ont qualifié cette soirée artistique d'"inoubliable", où la mélodie authentique s'est harmonieusement mêlée à des paroles puissantes dans un arrangement musical raffiné. Marcel Khalifa a, ainsi, ouvert le programme par une pièce musicale interprétée de sa voix douce et accompagnée de son jeu remarquable au oud, en hommage au peuple algérien et à la ville d'Oran. Il a ensuite enchaîné avec une sélection de ses chansons intemporelles reprises en chœur par le public, notamment "Ya Tayr Ya Hamam" et "Muntasib Al Qama Amshi", poème du défunt poète palestinien Mahmoud Darwich, qui marient authenticité du rythme et puissance des mélodies. L'artiste a également interprété des œuvres emblématiques de son répertoire telles que "Rita", "Ahinou lla Khobz Oummi", "Ya Bahriya Hila Hila" et "Monadiloun", entre autres chansons profondément ancrées dans la mémoire et la sensibilité de plusieurs générations. Marcel Khalifa a également animé la soirée aux côtés de son fils, le pianiste Ramy Khalifa, et de son neveu, le violoncelliste

Sary Khalifa, avec des pièces instrumentales intitulées "Beirut" et "Le Cri", qu'il a dédiées "à toutes les familles des martyrs tombés sur une terre pure".

Dans une déclaration à la presse, le grand artiste libanais s'est dit heureux d'animer ce concert et admiratif de l'interaction du public avec ses chansons. Il a ajouté que "la famille algérienne reste attachée à la chanson engagée, car l'Algérie a beaucoup lutté. C'est pourquoi le peuple algérien aime la musique qui vient du cœur et de l'âme". Ce

concert s'inscrit dans le cadre de la tournée de Marcel Khalifa en Algérie, qui a débuté à Alger puis à Oran et se clôturera demain à Constantine, a indiqué le conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, dans une déclaration à la presse en marge de cette soirée. Il a ajouté que "ce concert s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, visant à dynamiser la scène culturelle à travers diverses formes d'expression artistique ».

JOURNÉES NATIONALES DE L'INCHAD ET DU MADIH À EL-MEGHAÏER

Une quinzaine de troupes à la 3^e édition

La 3^e édition des Journées nationales de l'inchad et du madih s'est ouverte jeudi soir au Centre culturel Mohamed-Boulifa dans la commune de Djamaa (wilaya d'El-Meghaïer) avec la participation d'une quinzaine de troupes venues de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris des organisateurs. Ces troupes, qui prennent part à cette manifestation culturelle (5-9 mars) organisée à l'initiative de l'association El-Waha de la culture et des arts, en coordination avec le commissariat du Festival culturel local des arts et des cultures populaires, sous la supervision de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'El-Meghaïer, représentent huit wilayas (El-Meghaïer, Biskra, El-Oued, Tougourt, Mila, Constantine, Adrar et Oran), ont-ils souligné. Elles se disputeront les premières places de cette compétition qualifiante également pour la prochaine édition, qui sera marquée par la participation de troupes issues de pays de la région, a affirmé le président de l'association El-Waha, Ahmed Hamlaoui. Cet événement, coïncidant avec le mois de Ramadhan, vise la préservation de ce genre d'art et la dynamisation de la scène culturelle locale, en plus d'offrir un espace de rencontre et d'échanges entre les participants, selon les organisateurs. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de ce rendez-vous culturel, devenu une tradition annuelle durant le mois sacré, a-t-on encore indiqué de même source.

CENTRE NATIONAL DU CINÉMA

Projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes

Une séance de projection de quatre courts métrages de cinéastes algériennes a été organisée mercredi soir à Alger par le Centre national du cinéma (CNC) dans le cadre de son programme spécial de courts métrages pour le mois du Ramadhan. En présence du directeur du CNC, Mourad Chouih, aux côtés de cinéphiles et professionnels du cinéma, ce cinéclub, a accueilli pour sa 2^{ème} édition, quatre jeunes cinéastes qui ont présenté leurs courts métrages- entre fictions et documentaires- qui explorent des thèmes variés. Dans la catégorie documentaire, le court métrage "Clef du sol" de la réalisatrice Alia Louiza Belamri, parcourt en 20 mn les ruelles du vieil Alger, berceau de son héritage et de son identité et lieu de mémoire et d'histoire de ses ancêtres, à travers l'aventure d'un jeune artiste, Was-sim. Ce violoniste se trouve écartelé entre son désir de partir s'installer ailleurs à la recherche d'un nouvel horizon, et celui de rester dans son pays. Pour sa part, Assia Khemissi a présenté son documentaire "Khamssinate" (Années cinquante), un voyage personnel au cœur de Timimoun, dans le sud algérien. Mêlant images contemporaines et extraits sonores d'archives, le documentaire, met en lumière, dans une approche cinématographique frôlant le reportage, le rôle des femmes dans la préservation du patrimoine culturel immatériel et la culture ancestrale notamment le chant Ahellil. Dans la fiction, Amel Belidi a présenté sa fiction "Tchebchaq Marikane" qui raconte en 26 mn l'histoire de deux adolescentes Samia et Nouara qui baignaient dans la joie et l'innocence avant que la violence et la peur ne viennent bouleverser leur vie après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia. Imane Ayadi a, quant à elle, présenté son film "Nya", un portrait de Anya, une fillette vit son enfance au milieu de questions innocentes et du silence des adultes, avant qu'un événement bouleverse son monde intérieur et la pousse à affronter les non-dits au sein de sa famille. A l'issue des projections, des débats, animés par le cinéaste Said Mehdaoui, ont été ouverts au public, avec la participation de professionnels du cinéma et les quatre réalisatrices qui ont partagé leurs expériences individuelles et parcours artistiques.

SAMEDI
17 RAMADHAN 1447**IFTAR :** Alger : 18:51
IMSAK : Alger : 05:43**Constantine :** 18h51
Constantine : 05h25**Oran :** 19h00
Oran : 06h11**Recette du jour****Barania****Ingrédients :**

- Viande de veau
- 1 oignon râpé
- 3 ou 4 aubergines
- pois chiche trempés la veille
- pomme de terre
- smen et huile
- cannelle en bâton
- curcuma
- smen et huile
- sel et poivre noir

Instructions :

Première Étape
Epluchez les aubergines et les couper en lamelles (gardez les têtes de côté)
Saupoudrez-les de sel afin qu'elles se dégorgent.

Mettez-les sur un absorbant pour enlever l'excédent d'eau.
Faites dorer au four.
Dans une cocotte, mettez du smen, ajoutez l'oignon haché et faites revenir.
Ajoutez la viande, faites revenir encore.
Ajoutez la cannelle, sel, poivre noir, le curcuma et les pois chiches, les têtes d'aubergines et couvrir d'eau.

Laissez cuire jusqu'à cuisson de la viande environ 25mn.
ajoutez les pommes de terre et les pois chiche et laissez cuire encore 10mn.
Retirez la viande, émiettez la

et enlever la graisse et le gras.
Dans des coupes qui ont la forme de dôme, déposer les lamelles d'aubergine ensuite la viande effilochée et arrosez avec un peu de sauce.
Dressez les dômes d'aubergines sur assiette de service.
arrosez de sauce, pommes de terre et pois chiches.
Saupoudrer de persil et décorez avec le citron si désiré.



صح فطوركم

COCKTAIL JUS DE FRUITS**INGRÉDIENTS :**

- Un kiwi
- 4 fraises
- 2 pommes
- Un citron

INSTRUCTIONS :

Bien laver les fruits
Epluchez les pommes, le kiwi et le citron
Passez les fruits à l'extracteur de jus
Servir frais

**Gâteau du Jour****Gâteau russe****INGRÉDIENTS****Biscuit Russe :**

- 5 blancs d'oeuf
- 300 g d'amandes entières
- 150 g de farine
- 250 g de sucre glace
- 250 g de beurre fondu
- 1 c-a-c de levure chimique
- Crème au beurre :**
- 2 oeufs
- 200 g de sucre glace
- 250 g de beurre à température ambiante
- beurre pommade
- 1 c-a-c de praline
- Ammandes effilées
- Sucre glace

INSTRUCTIONS

la crème au beurre au pralin :
Dans un saladier battre les oeufs ainsi que le sucre glace au bain-marie durant 15 minutes.
Laisser refroidir avant d'incorporer le beurre pommade au batteur.
Réserver.
Dans un saladier monter les blancs en neige.
Préparer le biscuit :
Dans un second saladier mélanger ensemble les amandes mixées grossièrement, la farine, le beurre,



la levure chimique et le sucre glace.
Incorporer délicatement les blancs en neige en commençant par une cuillère à soupe afin d'assouplir la pâte en fouettant énergiquement et ajouter délicatement le reste des blancs en neige.
Préchauffer le four à 180°C, chemiser un plat à biscuit roule de papier sulfurisé. Beurrer et fariner légèrement.
Verser la pâte en égalisant la surface. Cuire au four environ 15 min.

Retirer du four et démouler sur une grille laisser refroidir complètement avant de découper en deux parts égales le gâteau russe.
Déposer la 1ère part du biscuit sur un plat, étaler la crème au beurre uniformément.
Déposer la seconde part du biscuit en appuyant délicatement afin que la crème au beurre adhère au gâteau.
Étaler une couche fine de crème au beurre sur la surface du biscuit.

Égaliser les bords à l'aide d'un couteau.
Parsemer d'ammandes effilées préalablement grillées, saupoudrer de sucre glace.

Placer au frais quelques heures et au moment de servir saupoudrer une seconde fois de sucre glace.
Servir à température ambiante en découpant des rectangles.

**Conseil du jour**

Soyez généreux avec les autres

**Le saviez-vous ?**

Contrôlez votre tension artérielle

Réduisez votre consommation de sel

**Bon à savoir !**

- ALLAITEMENT**
- Buvez beaucoup d'eau en dehors des heures de jeûne.
 - Composez un menu équilibré sans faire d'excès.
 - Prenez une collation après le ffour.
 - Mettez sur un suhoor protéiné.
 - Prenez un complément alimentaire.

Astuce du jour:**16 utilisations utiles de jus de citron autour de votre maison**

- _ Polir l'aluminium, chrome, acier inoxydable et cuivre.
- _ Enlever les taches des composants en marbre.
- _ Machines à café et à thé.
- _ Enlever les taches des contenants de vaisselle et de stockage.
- _ Tuer les bactéries et rafraîchir les planches à découper et les ustensiles en bois.
- _ Nettoyer et éliminer les odeurs du four à micro-ondes.
- _ Désodoriser la corbeille.
- _ Éclaircir les Blancs.
- _ Polissez vos propres meubles.



مریت الحمام فی قفص
المرجان وکلنته السكر
الاحمر والجلجلان نطلب من
سیدی ربی یرجع لی سعدي

Le CourrierQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,

d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquée les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA
SAMEDI 7 MARS 2026 - PRIX : LATI - PS. AR. NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
QUARTÉ -QUINTÉ

Vers une grosse arrivée

Aujourd’hui, l’hippodrome d’El-Eulma accueillera le prix Lati support au deux formes du pari mutuel urbain (quarté et quinté) une course ouverte aux coursiers de race arabe pure âgés de 4 ans et plus n’ayant pas cumulé la somme de 156.000 DA en gains et places depuis le premier octobre 2025. Douze concurrents seront comme d’habitude au départ pour en découdre sur la distance légèrement courte et sélective de 1200m où chaque foulée devra être exploitée avec rigueur et intelligence pour espérer figurer à l’arrivée. Ce pari s’annonce comme une épreuve vive et disputée car en parcourant la liste des chevaux engagés à part le mâle alezan Mouchahar El Goza qui à notre avis est engagé seulement pour remplir les boîtes de 12 partants afin d’organiser ce PMU et un peu moins la jeune femelle Manel Majd, donc, le reste des concurrents ont tous un pourcentage de réussite élevé mais en règle générale les coursiers qui finissent dans la bonne combinaison se jouent à l’ouverture des boîtes et au déroulement de la course, il suffit d’un mauvais départ et la participation dans le bon ticket se trouve compromise. Il faudra donc accorder la primauté aux coursiers rapides et qui ont démontré de grandes capacités sur des parcours de vitesse mais aussi à ceux qui bénéficient d’une monte de métier qui peut leur éviter ce genre d’embûches propres aux parcours. Citons en exemple, les deux frères Atallah et Youcef Chellal qui restent en super forme et la liste reste longue. Tous les jockeys qui restent ont prouvé de la qualité technique, pour ces raisons nous vous conseillons toujours dans des situations pareilles de jouer ou multiplier vos martingales.

LES PARTANTS AU CRIBLE

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
L. ZABOUB	1	EL YED TURAMI (0)	CH. ATTALLAH	56	6	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	2	NARJESSE EL MESK	Y. LOUCIFI	56	5	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	3	EL KESSE	O. CHEBBAH	55	8	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	4	ISAM AL MAJD	T. ALI OUAR	55	10	MED. HAMIDI
S. BERRAH	5	IZDHIHAR DAYEM	AB. ATTALLAH	55	11	PROPRIÉTAIRE
H. BOURENANE	6	MOUCHAHAR EL GOZA	A. HADDOUCHE	55	3	MED. HAMIDI
Y. BOUCHAMA	7	RAZAN EL MESK	A. HAMIDI	55	4	PROPRIÉTAIRE
ME. DOUKHI	8	VAHISSANE	MS. AIDA	54	9	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	9	SADRATA	JJ.:S. ATALLAH	54	7	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	10	IMEN LAKRAD	AH. CHAABI	54	1	MED. HAMIDI
AB. LOUNISSI	11	NEDJM EL FETH	AP.Y. CHELLAL	53,5	2	H. FERHAT
ABH. DEKHNOUCHE	12	MANEL MAJD	M. HARECHE	49	12	AB. KARA

1. **EL YED TURAMI.** Confié à la fine cravache CH. Atallah, ce jeune mâle gris qui vient de teminer en tête des battus sur 1500m, trouve cette fois un bel engagement pour jouer les premiers rôles.
2. **NARJESSE EL MESK.** C'est vrai qu'elle n'est pas pilotée par les frères Atallah, mais c'est une jument de vitesse qui sera à n'en pas douter sur le podium.
3. **EL KESSE.** Ce n'est pas un coursier régulier mais cette fois, un crack jockey qui tient les rênes O. Chebbah connu pour son efficacité et son sérieux.
4. **ISAM AL MAJD.** Malgré son dernier échec ce mâle bai de 5 ans devra faire l'objet de la plus grande attention car il aura l'avantage de se produire sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire.
5. **IZDHIHAR DAYEM.** Cette femelle de 9 ans a fait l'objet de bruit favorable lors de son dernier essai, peut venir cette

fois prendre une belle place à l'arrivée.

6. **MOUCHAHAR EL GOZA.** Barré en théorie.
7. **RAZAN EL MESK.** A revoir.
8. **VAHISSANE.** Méfiance, cette protégée de l'écurie Doukhi, préfère des parcours réduits comme celui du jour.
9. **SADRATA.** Au-dessous du lot.

10. **IMEN LAKRAD.** Elle intéressera les inconditionnels de l'excellent jockey AH. Chaabi et de la qualité du lot en présence pour tenter de briser son écart.
11. **NEDJM EL FETH.** Il est seulement mon premier favori.
12. **MANEL MAJD.** À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. NEDJM EL FETH- 2.NARJESSE EL MESK -
1. EL YED TURAMI- 5. IZDIHAR DAYEM-8. VAHISSANE
LES CHANCES
4. ISAM AL MAJD- 3. EL KESSE

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Dégrevement - 2 - Chaume - Allure - 3 - Au pied de la lettre - Double voyelle - Mise - 4 - Crochet dans le quartier - Où certains se font descendre - 5 - Utilisé à l'essai - Boisson - Deux ôtés de trois - 6 - Élément du harnais - 7 - Encre marine - Désert - 8 - Pièce de charrue - Stère - Lésé - 9 - Effacées - 10 - Points opposés - Démodé - 11 - Achever - Réfléchi - Consonne double - 12 - Battre le pavé - Course.

VERTICALEMENT
1 - Affriolante - 2 - Rompue - Dans la mêlée - Acide - 3 - Mesure chinoise - Formation végétale - En dernier - 4 - Préférée à d'autres - Titane - Maladie héréditaire - 5 - Colle - Mettre de niveau - 6 - Fin de participe - Gendre du Prophète - Jeux de balles - 7 - Tirer du néant - Ne pas vendre la mèche - 8 - Barre de fermeture - Revenu sans peine - 9 - Très mauvais film - Laisse des cicatrices - 10 - Berceuse africaine - Coule en France.

Mots fléchés

Altération	Solitude	Parole d'enfant	Gavroche	Usure
Pavage en cailloux	Rouleur sur piste	Roue	Pronom	Abri pour caravane
Meneur			Pays	
Argon			Réagir à la chaleur	
	Chef éthiopien		Baie	
	En taffetas			
Grecque		Un peu de tout		En chair
Confident		Épais		Abri
Abattu			Demi glossine	
Scandium			Mauvais payeur	
	Indique le lieu			Ouverts à la circulation
	Fleuve d'Irlande		Bétisier	Met en terre
En tenue		Patates	Franchit le cap	
Tours		Quartier chaud		
			Révolution	
			Un peu de vent	
Forme d'avoir		En ville		De même
Charges animales			Perce un boyau	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Fugace (11 lettres)

F	S	E	E	R	R	U	E	L	T	R	A	C	E	V	A	E	P
T	E	O	E	M	U	L	O	V	E	N	E	C	S	I	T	E	E
N	E	R	U	N	A	R	C	E	E	R	V	I	R	I	R	T	U
I	I	B	M	R	E	S	I	A	R	B	A	O	U	T	R	R	E
S	A	R	R	E	D	J	E	T	O	N	N	F	E	E	B	R	O
S	S	I	P	O	N	E	N	I	L	A	M	C	N	A	A	I	E
E	S	R	O	E	S	T	M	E	P	E	R	I	I	V	N	V	N
D	E	U	R	S	E	O	V	I	D	A	C	N	A	T	E	A	I
S	E	O	T	R	U	R	E	A	S	S	U	L	C	N	I	I	A
A	T	C	R	L	A	G	R	S	J	D	R	D	I	A	R	N	N
P	N	A	E	L	E	G	E	R	E	O	R	U	E	V	I	L	O
E	O	F	E	L	I	N	H	E	E	L	U	O	O	J	A	R	S
R	B	E	N	G	R	A	H	A	M	N	E	L	B	T	E	T	R
E	E	E	R	V	E	I	L	N	I	R	T	R	E	E	E	N	E
N	S	N	I	A	G	N	A	L	C	N	O	E	G	T	R	E	I
R	R	D	R	A	D	I	D	R	A	H	E	N	T	R	T	I	T
E	O	E	T	E	I	D	E	E	I	N	A	R	U	A	N	R	L
T	M	E	R	E	P	I	V	E	M	I	T	L	U	T	E	O	A

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALTIER - ARRET - AVARE - BONTE - BORD - BRAISE - CLAN - COURIR - CRASSE - DARD - DESSIN - DIETE - ECART - ECRAN - ENTREE - ESSAI - FELIN - FERME - FUITE - GAIN - GRADE - GRELE - HAINE - HARDI - HARGNE - INCLUS - INERTE - IVRE - JARS - JETON - JOULE - LARVE - LEURRE - LIEVRE - MALIN - MORSE - MOULE - NAINE - NORIA - NORME - OINT - OLIVE - ORIENT - PERTE - PIEGE - PORT - RAID - REPAS - RENTE - SCENE - SORBET - SOURDE - TARTE - TERNE - TOUR - ULTIME - URANIE - URBAIN - VAIN - VIPERE - VOLUME.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
1. Grivèlerie - 2. Éole - Émues - 3. Nus - Ruse - 4. EE - Cor - Été - 5. Traître - Ar - 6. Hie - Aèdes - 7. Lérot - Erse - 8. Épie - Set - 9. A.M - Éons - Si - 10. Que - Néon - 11. Ures - Étale - 12. Esses - Sole.

VERTICALEMENT :
1. Généthliaque - 2. Rouerie - Murs - 3. Ils - Aère - EES - 4. Ve - Ci - Ope - Se - 5. Rotation - 6. Leurre - Énée - 7. Ems - Ede - Sots - 8. Ruée - Ers - Nao - 9. le - Tasses - LL - 10. Ester - Étirée.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
Pernicieux - Poires - Nc - Brume - Suée - Île - Sur - Ase - Ruées - Essai - Éta - Or - Usée - As - Mie - Purs - Prêt - AAR - Éteint - Os - Casse - Émue.

VERTICALEMENT :
Reprendre - Réa - Roulés - Mets - Animé - Suites - Ire - Rasé - le - Ice - Suie - An - Issue - Épaté - Ré - Urée - Ur - Une - Star - Où - Excès - Assise.

MOTS MASQUÉS
CUISTRERIE

Arrestation à El-Tarf de 5 personnes pour modification de réservoirs de véhicules touristiques en vue de les exploiter en contrebande



La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Tarf, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes, a arrêté cinq personnes impliquées dans la modification de réservoirs de véhicules touristiques en vue de les exploiter en contrebande, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que l'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts de protection de l'économie nationale et la lutte contre les crimes de contrebande et la criminalité transfrontalière a été menée suite à une sortie commune de terrain dans plusieurs communes et localités frontalières de la wilaya. Au cours de la sortie, plusieurs personnes et véhicules ont été contrôlés permettant d'identifier cinq véhicules touristiques dont les propriétaires ont introduit des modifications aux réservoirs de carburant sans autorisation dans le but de s'adonner à la contrebande de l'essence et d'arrêter ces personnes, selon la même source qui a ajouté que l'opération a permis de saisir une quantité de carburants et des produits alimentaires. La même source a ajouté que les procédures légales ont été engagées contre les mis en cause en coordination avec les instances judiciaires territorialement compétentes.

Saisie de plus de 13 000 litres d'huile de table subventionnée à Boumerdès

Les services de sûreté de la wilaya de Boumerdès ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la spéculation sur les produits de large consommation, et à la saisie de plus de 13.000 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de la sûreté urbaine d'Ouled Hadadj, en coordination avec le service de wilaya de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Boumerdès, "ont démantelé un réseau criminel composé de quatre (4) individus, spécialisé dans la spéculation sur les produits de première nécessité, et saisi 13.694 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué. L'opération a été menée, selon la même source, "après la surveillance des activités d'un réseau criminel dont les membres procédaient à l'achat de quantités importantes d'huile de table subventionnée qu'ils reconditionnaient dans de grands réservoirs en vue de les revendre à des prix élevés à des propriétaires d'usines. Les investigations de terrain ont permis de localiser le domicile exploité pour cette activité et d'intercepter un camion de transport de marchandises chargé de onze (11) citernes, d'une capacité de 1.000 litres chacune, d'huile subventionnée". "Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou", a conclu le communiqué.



Plus de 44 kg de kif traité saisis à Guelma

Les éléments de la sûreté de daïra de Boucheougouf (Guelma) ont saisi 44,80 kg de kif traité sur le territoire de la commune éponyme et arrêté deux suspects, a appris l'APS, jeudi, auprès du bureau d'information de la sûreté de wilaya. La même source a précisé que cette "importante quantité" de kif a été saisie à l'issue d'une opération conjointe menée par la brigade de police judiciaire et la brigade de sécurité publique, relevant de la sûreté de daïra, et qui a conduit à l'interception d'un véhicule de tourisme au niveau d'un barrage fixe dressé à l'entrée de la ville de Boucheougouf, et à l'interpellation de deux individus. La fouille du véhicule en question a permis la découverte de 441 plaquettes de kif totalisant le poids indiqué, soigneusement dissimulées à l'intérieur de la voiture, a-t-on ajouté. Les deux suspects ont été déférés, après finalisation des formalités légales d'usage, devant les autorités judiciaires compétentes pour plusieurs chefs d'accusations, dont "importation illicite de drogue, possession, transport, stockage et commercialisation illicite de produits stupéfiants ainsi que blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé".

Un pêcheur secouru et un cadavre repêché après le chavirement d'un bateau au large d'Oran

Une opération de sauvetage menée jeudi au large de la plage de "Coralès", dans la commune de Bousfer, daïra d'Ain El-Turck, wilaya d'Oran, a permis de sauver un pêcheur et de repêcher le cadavre d'une seconde personne suite au chavirement d'un bateau de pêche transportant deux personnes, ont indiqué les services de la Protection civile. Selon la même source, l'intervention a débuté à 12h16, après le signalement d'un grave accident maritime au large de la plage. Les équipes de secours se sont immédiatement rendues sur place et ont lancé les opérations de recherche et de sauvetage. La personne secourue a été transportée pour recevoir les premiers soins, tandis que les autorités compétentes ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances et les causes du chavirement de l'embarcation.

Alger : démantèlement d'un réseau de passeurs

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et à l'arrestation de sept (7) individus, indique mercredi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, sous toutes ses formes, et agissant sur la base d'informations confirmées, les éléments de la section de recherche et d'investi-

gation de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel national de passeurs, qui organisaient des traversées clandestines à partir de plusieurs wilayas côtières", précise la même source. L'intensification des investigations et l'approfondissement des enquêtes sur le terrain ont permis de percer à jour la structure de ce réseau criminel, dont tous les membres ont été identifiés et localisés, ajoute le communi-

qué. L'opération s'est soldée par "l'arrestation de sept (7) individus et la saisie d'une embarcation de 5,40 m, d'un moteur d'une puissance de 85 chevaux, de deux (2) véhicules de tourisme, d'une importante somme d'argent en monnaie nationale et en devises et de téléphones portables", selon la même source. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes dès l'achèvement de l'enquête, conclut le communiqué.

Décès du réalisateur algérien Anis Djaad

Le scénariste et réalisateur algérien Anis Djaad est décédé mercredi soir à l'âge de 52 ans, après une longue lutte contre la maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1974 à Alger, Anis Djaad, ancien journaliste, a grandi dans le quartier de Bab El Oued, connaissant ses débuts dans le cinéma comme scénariste, puis assistant réalisateur, pour passer ensuite à la réalisation de courts métrages sur ses propres scénarios. Parallèlement, le défunt avait également été écrivain, avec à son actif, quelques romans dont "L'odeur du violon" (2009). Il a écrit les scénarios de "Au bout du tunnel", "H3O", "Les Assoiffés" et "Le hublot", dont il avait également été le réalisateur et qui a remporté en 2011, le prix du meilleur scénario du court métrage lors des Journées cinématographiques d'Alger. Le regretté est vite passé derrière la caméra pour réaliser entre autres courts et longs métrages, "Passage à niveau" (2014), "Le voyage de Keltoum" (2016), "La vie d'après" (2021) et "The Night of Abed" (2023). Plusieurs autres prix ont sanctionné différents films d'Anis Djaad, notamment son long métrage "La vie d'après" qui a obtenu entre autres distinctions, le Prix de la critique africaine aux 33^e Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) et celui du Public "El Kholkhoul d'Or" au Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda.

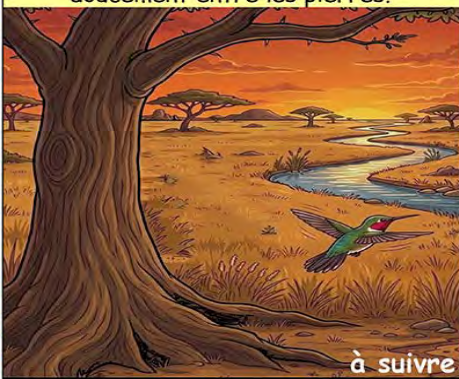
EXPRESS- HISTORIQUE

Le lion blessé et le colibri (4)

Le lion fit résonner un grondement grave dans sa poitrine, semblable au roulement d'un tonnerre prêt à éclater.



Le colibri ne répondit point. Sans un mot, il déploya ses ailes frémissantes et s'élança vers la rivière, où l'eau claire murmurait doucement entre les pierres.



MISE

AUX POINGS

« L'Espagne a une certaine autonomie critique vis-à-vis des États-Unis et d'Israël, parce qu'elle a peu d'intérêts au Moyen-Orient et parce qu'elle se sent historiquement moins liée aux Américains que d'autres pays européens qui leur doivent leur libération à la fin de la Seconde Guerre mondiale. »

Laura Ruiz de Elvira, politiste espagnole





Dans la journée : Averses
Vent : 15 km/h
Humidité : 71 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 11 km/h
Humidité : 84 %

Dohr : 12h59
Assar : 16h17
Maghreb : 18h51
Îcha : 20h09

Dimanche 18
Ramadhan 1447
Sobh : 05h44
Chourouk : 07h09

GAZA

Plus de 1000 martyrs dans le sport

Le secteur sportif palestinien a payé un lourd tribut depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza.

Selon un rapport publié par les autorités compétentes et relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, 1007 membres de la famille sportive ont été tués dans les gouvernorats du sud depuis le déclenchement de l'offensive. D'après ce rapport émanant de l'Union palestinienne, la période comprise entre le 7 octobre 2023 et le 12 février 2026 a été marquée par des pertes humaines considérables parmi les acteurs du sport palestinien. Au total, 1007 martyrs ont été recensés parmi les membres des fédérations, des clubs, des institutions de jeunesse et du mouvement scout. Parmi eux figurent 962 hommes et 45 femmes. Les victimes appartenaient à différentes catégories du monde sportif. Le bilan inclut notamment des joueurs, des entraîneurs, des administrateurs, des arbitres, des présidents et membres de conseils d'administration ainsi



que des cadres travaillant au sein des fédérations et institutions sportives. Le rapport souligne que la Fédération palestinienne de football est l'organisation la plus touchée avec 565 martyrs recensés parmi ses membres. Elle est suivie par les différentes fédérations olympiques qui déplorent 317 victimes, tandis que l'Association des scouts et guides palestiniens a enregistré la perte de 125 de ses membres. Au-delà des pertes humaines, le secteur sportif à Ghaza a subi d'importantes destructions matérielles. Le rapport fait état de 265 installations sportives endommagées, incluant des stades, des salles couvertes et des sièges administratifs d'organisations

sportives. Parmi ces infrastructures, 184 ont été totalement détruites, tandis que 81 ont été partiellement endommagées. Les dégâts concernent de nombreuses structures essentielles à la pratique sportive. Des stades principaux, des salles omnisports, des sièges de clubs et d'institutions sportives, ainsi que des terrains homologués de football ont été touchés. Les destructions ont également affecté des terrains de basketball, de volleyball et de tennis, des piscines, des salles de remise en forme ainsi que la seule piste d'athlétisme de la bande de Ghaza. Face à la gravité de la situation humanitaire, certaines infrastructures sportives ont été réaffectées à des

usages d'urgence. Plusieurs stades majeurs, notamment le stade Yarmouk, le stade Palestine et le stade Al-Durra, ont été transformés en centres d'accueil pour les personnes déplacées. Le rapport mentionne également la disparition de cinq membres du mouvement sportif palestinien, dont des joueurs, des entraîneurs et des administrateurs appartenant à plusieurs clubs sportifs. Pour l'Union palestinienne, ces chiffres témoignent de l'ampleur des pertes subies par le secteur sportif dans les gouvernorats du sud. Les conséquences de ces destructions et pertes humaines pèsent lourdement sur l'avenir du sport palestinien, affectant à la fois les ressources humaines et les infrastructures indispensables à son développement. Depuis plus de deux ans, la bande de Ghaza est le théâtre d'une guerre qui a provoqué de vastes destructions et une crise humanitaire majeure. Malgré les appels répétés de la communauté internationale et les décisions de la Cour internationale de justice appelant à la cessation des hostilités, la situation sur le terrain continue de se détériorer, avec des répercussions profondes sur l'ensemble des secteurs de la société, y compris le monde du sport.

M.Seghilani

POMME DE TERRE

2.400 tonnes déstockées dans 4 wilayas du Centre

Plus de 2.400 tonnes de pomme de terre stockées dans des chambres froides ont été injectées sur les marchés dans quatre wilayas du Centre depuis la fin février dernier, a-t-on appris auprès de la direction régionale du commerce- Centre. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à assurer l'approvisionnement des marchés en produits agricoles, notamment ceux de large consommation, a indiqué à l'APS le chargé de la gestion de cette direction, Mohamed Selami. Il a souligné que cette importante quantité de pomme de terre a été déstockée, entre le 24 février et le 3 mars, dans le cadre du système de régulation

et hors de ce dispositif, dans les wilayas de Blida, Médéa, Aïn Defla et Bouira. Il a fait part du déstockage hors système de régulation de plus de 138 tonnes à Blida et 31 tonnes à Médéa, au moment où 216 tonnes de pommes de terre ont été mises sur le marché à Bouira dans le cadre du système de régulation des produits de large consommation, outre 550 tonnes à Médéa et plus de 1.531 tonnes à Aïn Defla. La même période a également vu la mise sur le marché de plus de 1.600 tonnes d'oignons stockées dans les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou, Médéa, Djelfa et Aïn Defla, dans le cadre du système de régulation et hors

de ce dispositif, en plus de près de quatre tonnes d'ail stockées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a ajouté le même responsable.

R.E.

PÉTROLE

Le baril de Brent à près de 89 dollars

Les cours du pétrole ont poursuivi leur progression vendredi, portés par les tensions géostratégiques, notamment l'intensification de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient et les perturbations des routes maritimes énergétiques. Vers 13H25, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 4,04% à 88,86 dollars, au plus haut depuis avril 2024. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 5,52% à 85,48 dollars. Les investisseurs redoutent que la persistance de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient et les perturbations des routes maritimes énergétiques accentuent la pression sur les prix.

R.E

ATHLÉTISME / SEMI-MARATHON DE TAMGOUT

La 6^e édition servira de présélection pour les Mondiaux de Copenhague

La 6^e édition du semi-marathon de Tamgout, prévue le 24 avril prochain, dans la commune de Fréha (Tizi-Ouzou), "servira de présélection pour les championnats du monde 2026" de la spécialité, qui auront lieu du 19 au 20 septembre prochain au Danemark, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Cette compétition, prévue sur une distance réglementaire de 21,097 kilomètres, sera ouverte aux athlètes de plus de dix-huit ans et elle permettra à la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme, de repérer les éléments les plus en forme, et qui pourront représenter au mieux les couleurs nationales aux Mondiaux de Copenhague. Les inscriptions ont débuté ce week-end, alors que le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 31 mars courant, a-t-on encore appris de même source. "Les athlètes inscrits auront tous droit à un T-shirt officiel du semi-marathon de Tamgout, ainsi qu'à une médaille personnalisée, en souvenir de leur participation" ont encore détaillé les organisateurs.

R.S.

SUITE À UNE COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES 10 blessés à Saïda

10 personnes ont été blessées suite à un accident de la route survenu dans la commune et la daïra d'Aïn El Hadjar, wilaya de Saïda. Un communiqué de la Direction générale de la Protection civile a précisé qu'il s'agit d'une collision de deux voitures, notamment un taxi et un véhicule touristique. Cet accident est survenu sur la Route nationale n° 06. Les blessés ont reçu les premiers soins après l'intervention des équipes de la Protection civile sur les lieux de l'accident, puis acheminés d'urgence vers l'hôpital local pour y être pris en charge.

R.S.

SOUS-RIRE

